



HAL
open science

État de l'art et état des lieux des travaux de recherche sur la thématique “ engagement des jeunes ”

Stéphanie Bost, Mariam Mahamat, Maxime Lecoq

► To cite this version:

Stéphanie Bost, Mariam Mahamat, Maxime Lecoq. État de l'art et état des lieux des travaux de recherche sur la thématique “ engagement des jeunes ”. MSH SUD; CRAJEP Occitanie. 2022, pp.44. hal-04659228v2

HAL Id: hal-04659228

<https://cnrs.hal.science/hal-04659228v2>

Submitted on 23 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



État de l'art et état des lieux des travaux de recherche sur la thématique « engagement des jeunes »

Commande du CRAJEP Occitanie, en appui sur la Maison de Sciences de l'Homme
SUD – Montpellier – Dispositif Trait d'Union

Juillet 2022

Maxime Lecoq et Mariam Mahamat Coop'Eskemm
Coordonné par Stéphanie Bost

Table des matières

Introduction	5
Partie 1 : « Engagement des jeunes » et « jeunes en difficultés » : de quoi parle-t-on ?	6
1. L'engagement en période de transition vers l'âge adulte	6
A) L'injonction au « bon » engagement pour devenir adulte et citoyen	6
B) Adopter une définition extensive pour comprendre les nouvelles formes d'engagement des jeunes	8
2. L'expression « jeunes en difficultés »	10
A) Les « jeunes en difficulté »	10
B) Les « jeunes vulnérables »	11
3. Sociologie des jeunes ruraux	16
A) La ruralité	16
B) La jeunesse rurale par la sociologie	16
C) Ceux qui partent et ceux qui restent	18
Partie 2 : Concernant l'engagement des jeunes en difficulté, qu'est-ce que la science raconte ?	20
1. L'engagement des jeunes en difficultés par la sociologie	20
A) Les angles morts de la sociologie : « de l'éloignement au dégageant »	20
B) Vers de nouvelles approches en sociologie : dépasser l'écueil de l'invisibilité	22
2. Quatre synthèses de lecture	25
A) Pistes conceptuelles pour construire une recherche sur l'engagement des jeunes en difficulté	25
B) Jeunes ruraux : vie publique, citoyenneté et participation	28
C) Engagement des jeunes de quartier populaire et enjeux de la coproduction de connaissances	31
D) « Penser l'engagement des jeunes en difficulté : leurs expériences à partir des milieux de vie »	35

Introduction

Le présent dossier consiste en un état de l'art des travaux de recherche en sciences sociales sur la thématique de l'engagement des jeunes, et notamment des jeunes « dits » éloignés des dispositifs d'engagement.

Il constitue la première étape d'une démarche de recherche collaborative menée à l'échelle régionale par le CRAJEP Occitanie visant à « faciliter et dynamiser » l'engagement des jeunes, « particulièrement les jeunes les plus éloignés de l'engagement associatif » et des dispositifs de participation. Cette action régionale de recherche pour laquelle le CRAJEP Occitanie s'appuie sur la Maison des Sciences de l'Homme Sud et son dispositif Trait d'union s'inscrit dans le cadre de la Stratégie régionale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. La démarche entend répondre à plusieurs enjeux. D'abord, il s'agit de prouver que l'engagement constitue « un des leviers possibles pour lutter contre la précarité des jeunes » et qu'il est un moyen d'émancipation sociale et économique pour les jeunes. Ensuite, l'objectif est de permettre aux jeunes en situation de précarité d'être en capacité de s'engager. Enfin, la volonté des commanditaires consiste à transformer l'action publique territoriale dans le sens d'un meilleur soutien à l'engagement des jeunes.

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes appuyés sur la littérature récente en sociologie de la jeunesse afin d'explorer les enjeux et questionnements contemporains sur l'engagement des jeunes en difficulté, ainsi que les angles morts des précédents travaux. Ce dernier point est important dans notre approche. En effet, nous ne proposons pas une revue de littérature exhaustive sur cette thématique très vaste. Il s'agit plutôt d'un travail de type narratif donnant une vue générale du sujet qui, en mettant en lumière certains écueils, participe à la construction de la future méthodologie de recherche. Dans cette perspective et au regard du cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté dans lequel s'inscrit la commande, nous nous sommes consacrés à l'étude de l'engagement des jeunes en difficulté. De plus, au regard des spécificités de l'Occitanie, territoire au sein duquel s'inscrit la future recherche, nous proposons de nous intéresser aux expériences de participation des jeunes dans plusieurs environnements, notamment en milieu rural.

Le rapport est constitué de trois parties. La première vise à la thématisation de l'objet de recherche. Ce travail contribue à faire un état des connaissances produites tant au sujet de l'engagement des jeunes que des « jeunes dits en difficulté » en passant par la jeunesse rurale. La deuxième consiste en une synthèse des savoirs issus de recherches scientifiques concernant l'engagement des jeunes reconnus en difficulté. Elle est composée d'une part d'une synthèse générale concernant les différentes approches de la sociologie sur le sujet et, d'autre part, de l'analyse de quatre publications identifiées comme éclairantes au regard de l'objet de recherche et des thématiques retenues. Enfin, la dernière consiste en une proposition de bibliographie scientifique non exhaustive pour aider au cadrage conceptuel de la future recherche.

Partie 1 : « Engagement des jeunes » et « jeunes en difficultés » : de quoi parle-t-on ?

Avant d'entrer dans notre sujet, il paraît important de comprendre la signification et les enjeux liés aux notions mobilisées. Nous nous intéresserons tout d'abord à l'engagement des jeunes, dans les discours et l'action publique, dans les parcours de vie des jeunes, avant d'exposer les travaux de recherche proposant d'en renouveler l'analyse. Nous tenterons ensuite de définir les contours du public concerné par nos questionnements en analysant deux notions couramment utilisées. Enfin, nous ajusterons notre focale aux jeunes évoluant en milieu rural pour comprendre les spécificités de leurs enjeux et leurs trajectoires.

1. L'engagement en période de transition vers l'âge adulte

Pour accéder à la citoyenneté, les jeunes sont de plus en plus enjoins à s'engager dans les espaces prévus à cet effet qui ne sont plus toujours adaptés à leur contexte et leurs conditions d'existence ainsi qu'à leurs attentes. Ainsi, de nouvelles formes d'engagement émergent répondant aux nouveaux enjeux sociétaux et perçus comme prioritaires par les jeunes. Ces nouvelles modalités ne sont toutefois que peu reconnues et valorisées, l'engagement étant entendu dans une dimension encore trop restrictive.

A) L'injonction au « bon » engagement pour devenir adulte et citoyen

« Dans les discours publics, le terme « participation » est beaucoup utilisé, mais on observe un détachement progressif de la notion de participation des enjeux de citoyenneté. La référence à la citoyenneté se dépolitise et glisse vers la notion d'insertion socio-professionnelle. Il y a alors un discours paradoxal : un jugement négatif exercé sur les formes d'engagement des jeunes en même temps qu'un appel à la participation mais une participation comme entrée dans la conformité sociale à travers l'éducation et l'emploi (...) »¹.

Aujourd'hui, la notion d'engagement est largement mobilisée dans les discours politiques et médiatiques lorsqu'il s'agit d'aborder les questions de jeunesse (Becquet et Goyette, 2014, Galland, 2019). Si l'on se réfère à la définition philosophique émanant du courant existentialiste proposée dans le dictionnaire Larousse, l'engagement est « l'acte par lequel l'individu assume les valeurs qu'il a choisies et donne, grâce à ce libre choix, un sens à son existence »². Un rapport de France stratégie de 2015 relève que l'engagement est un acte volontaire mais qu'il est de plus en plus associé à un devoir civique³. Selon Nicole Gallant (2019), l'engagement personnel des jeunes dans les différentes sphères de leur vie est perçu comme gage de réussite évoluant peu à peu en injonction sociale afin de construire leur parcours, entrer dans l'âge adulte et accéder à une pleine citoyenneté. L'individu peut alors être considéré comme l'unique responsable de son parcours, dans la réussite comme dans l'échec. D'autant que ce recours de plus en plus fréquent à la notion d'engagement au détriment des autres termes tels que la participation, en permettant de prendre en considération des pratiques plus informelles, tend également à recentrer le regard sur les comportements individuels. Cette approche ne prend pas en compte les éléments externes

¹ Becquet Valérie, Une définition politique de la participation, Participation, Émancipation, Transformation, Manuel Provox 2020-2021, CNAJEP.

² Voir site Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/engagement/29510>

³ Nabli, B. et Naves, M-C., *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes*, rapport, France Stratégie, Paris, juin 2015. https://ww2.ac-poitiers.fr/ecogest/IMG/pdf/rapport_engagement_des_jeunes_web.pdf

et structurels constituant des freins à l'engagement (Gallant, 2019). Les travaux sur l'engagement des jeunes révèlent une stabilité dans les profils sociaux plus à même de s'engager : il s'agit des jeunes intégrés socialement et économiquement, diplômés du supérieur et socialisés à l'engagement (Becquet et Goyette, 2014, Nabli et Naves, 2015, Lardeux, 2016, Lardeux et Renault-Tinacci, 2021). Nous le verrons plus tard, ces freins sont d'autant plus forts pour les jeunes en difficulté qui peuvent intérioriser l'injonction et le discours sur leur incapacité personnelle à s'engager du fait de sa dimension moralisatrice (Nabli et Naves, 2015, Gallant, 2019).

La mobilisation de capacités spécifiques est d'autant plus incontournable au sein d'espaces organisés de participation dont il faut comprendre et intégrer les règles pour pouvoir y prendre part. Il y aurait en effet de « bonnes » manières de s'engager (Gallant, 2019). Selon une conception traditionnelle de l'engagement reposant sur les dimensions civiques et politiques, les jeunes sont invités à participer dans des espaces formalisés (participation dans des dispositifs institutionnels, adhésion à un parti ou à un syndicat, militantisme dans une association...) pour que leur engagement soit reconnu (Becquet et Goyette, 2014, Gallant, 2019).

Ainsi, de nombreux discours s'attachent à la participation électorale pour alerter sur le désengagement, le désintérêt pour la chose publique ou encore l'apathie des jeunes aujourd'hui (Becquet et Goyette, 2015, Lardeux, 2016). Le dernier Baromètre DJEPVA sur la jeunesse confirme le taux d'abstention en hausse chez cette population⁴. Un récent rapport du CESE explique la perte de confiance des jeunes envers leurs représentants du fait d'un sentiment de ne pas être entendus ni reconnus, voire d'être exclus de la chose publique, amenant à une moindre participation par les urnes de la part de cette frange de la population. En effet, il est attendu des jeunes qu'ils construisent, par l'engagement dans les différentes sphères de leur vie, leur identité et leur propre parcours pour devenir eux-mêmes, adultes et citoyens. Cette période de transition connaît un allongement, en partie dû aux obstacles à l'insertion socioprofessionnelle rencontrés en période de crise (Nabli et Naves, 2015). Les jeunes n'ont ainsi plus confiance dans les dirigeants pour prendre en compte et apporter des solutions à leurs situations.

Ce sentiment d'exclusion rejoint le concept de dégageant développé par Alain Vulbeau à propos des jeunes en difficulté (2005). Selon lui, le non-engagement est souvent analysé au regard du désengagement qui met en lumière les obstacles pour accéder aux espaces d'engagement reconnus. Le concept de dégageant dévoile quant à lui un troisième processus : celui de l'exclusion des espaces d'engagement ou de la moindre reconnaissance des capacités de certains publics, notamment jeunes. L'engagement des jeunes en difficulté sera abordé en deuxième partie de ce dossier. Toutefois, le concept de dégageant présente ici l'intérêt de tourner le regard vers d'autres formes d'engagement non conventionnelles et non reconnues dans lesquelles peuvent s'inscrire les jeunes qui sont exclus des espaces plus traditionnels. Dans les Cahiers de l'action (2020), Eric Fassin conteste l'idée d'une dépolitisation des jeunes. Selon lui, il s'agirait plus d'une crise de la politique que d'une crise de la représentation.

« On constate dans les discours qu'il y a des modes d'engagement plus légitimes que d'autres aux yeux des décideur.e.s. Plus les modalités de participation correspondent aux formes institutionnelles, plus elles sont organisées, plus elles sont légitimes. Ces hiérarchies font que les actions comme les mobilisations, l'occupation de l'espace public, des actions plus informelles qui pourtant disent des choses sur l'action publique, expriment des désaccords sur les politiques

⁴ Berhuet S., Brice Manssencal L., Hoibian S., Millot C., Müller J., Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021. Synthèse des principaux résultats, rapport d'étude, INJEP, janvier 2022. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/11/rapport-2018-15-Barometre-DJEPVA-2018.pdf>

jeunesse, ne sont pas repérées comme légitimes. (...) Il y a un hiatus entre ce qui est légitime comme forme d'engagement du côté des décideurs et ce qui est légitime du côté des jeunes. Ce hiatus existe depuis longtemps et reste un nœud de tension. »⁵

En effet, les travaux scientifiques démontrent non pas un désengagement des jeunes mais plutôt une transformation des modalités d'engagement, plus informelles, liée au contexte sociopolitique dans laquelle ils évoluent (Lardeux, 2016, Gallant, 2019). « Ainsi, dans cette période d'accroissement des risques et des incertitudes et de dérégulation des parcours juvéniles, les formes et les dynamiques d'engagement des jeunes sont diverses et vastes » (Becquet, Goyette, 2014, p.1).

B) Adopter une définition extensive pour comprendre les nouvelles formes d'engagement des jeunes

Nous l'avons vu, la littérature montre une baisse de confiance des jeunes envers les représentants politiques. Malgré des discours contraires, le désengagement des sphères associatives chez cette population est quant à lui à relativiser. Dans Les chiffres clés de la jeunesse 20216, l'INJEP montre que 40% des 18-30 ans avaient un engagement bénévole en 2020. Ce chiffre n'a pas connu de changement notable depuis les années 1990 (Lardeux et Renault-Tinacci, 2021). Le changement concerne plutôt leurs attentes en termes de modalités organisationnelles. Le fonctionnement associatif traditionnel est perçu comme trop hiérarchique, constat également opéré par Jacques Ion dans un entretien mené par Pierre-Christophe Cathelineau :

« Ce qui en revanche caractérise très nettement l'engagement des jeunes, c'est plutôt l'importance qu'ils accordent aux modalités de fonctionnement des collectifs auxquels ils participent. Une façon de se lier les uns les autres et d'agir collectivement. Voire la volonté d'agir entre eux. Les dirigeants d'associations se plaignent des difficultés qu'ils éprouvent à renouveler leurs adhérents et leurs équipes dirigeantes auprès des jeunes, sans se rendre compte que leurs pratiques associatives sont à l'opposé des façons de faire de ceux-ci. »⁷

Ainsi, si le milieu associatif reste un espace d'engagement des jeunes, d'autres pratiques émergent, correspondant à leur conception de l'engagement et de ses modalités ainsi que des sujets prioritaires. Ces pratiques hors des cadres traditionnels, souvent plus protestataires, sont porteuses de visions politiques de la société comme nous le rappellent Valérie Becquet et Paolo Stuppia (2021) : « Citons pour mémoire l'importance prise par les réseaux sociaux et la médiatisation des luttes et des leaders, l'attachement croissant à des rapports de pouvoir horizontaux et plus égalitaires, la (ré)appropriation de l'espace public, l'émergence de tiers-lieux militants, la transnationalisation des luttes et des modes d'action, l'importance des critiques à l'égard des gouvernements et des institutions, appelés à prendre leurs responsabilités, la permanence de velléités d'encadrement des jeunes générations qu'illustre la montée en puissance des dispositifs publics ». Ces pratiques hors des canaux conventionnels existent également chez les jeunes en difficulté comme nous le verrons plus tard. Cependant, encore davantage que pour les jeunes détenant

⁵ Becquet Valérie, Une définition politique de la participation, Participation, Émancipation, Transformation, Manuel Provox 2020-2021, CNAJEP.

⁶ Les chiffres clés de la jeunesse, INJEP, 2021. URL : <https://fr.calameo.com/read/00475588059945af136b2>

⁷ « L'engagement des jeunes », *La revue lacanienne*, 2017/1 (N° 18), p. 177-184. DOI : 10.3917/lrl.171.0177. URL : <https://www.cairn.info/revue-la-revue-lacanianne-2017-1-page-177.htm>

les « codes », ces pratiques ne sont que peu reconnues et encore moins valorisées. Des travaux sociologiques préconisent alors d'adopter une définition extensive de l'engagement pour prendre en compte et comprendre les nouvelles formes d'engagement et ainsi nuancer les discours sur le désengagement des jeunes.

« Dans cette perspective, on s'aperçoit assez rapidement que parler de désengagement relève d'une méprise faite par ceux qui ne savent pas actualiser les descripteurs. Ignorant que les formes politiques sont susceptibles d'évolution, ils ne peuvent en saisir les métamorphoses et ne peuvent détecter les nouvelles formes d'engagement autrement que sous l'angle normatif du désengagement » (Vulbeau, p.71).

Dès 2005, Alain Vulbeau propose de s'extraire du diptyque engagement/désengagement, analysant l'engagement à partir d'une grille construite selon le modèle traditionnel des adultes. Par le concept de dégageant montrant le côté parfois excluant de ce modèle traditionnel, il montre la possibilité de regarder les modalités alternatives d'engagement et leur caractère expérimental pour prendre place dans l'espace et la chose publique.

Plus récemment, les travaux tendent à montrer que les jeunes s'engagent pour tenter de répondre aux maux qu'ils identifient dans la société en s'organisant collectivement de manière horizontale conformément à leur vision de la démocratie (Becquet et Goyette, 2014). Pour Laurent Lardeux (2016), la compréhension de ce phénomène est l'enjeu actuel de la science.

En règle générale, on définit l'engagement par son intensité, son caractère durable ainsi que son inscription dans des organisations militantes. Dans le cadre de l'ouvrage *Penser l'engagement des jeunes « en difficulté »*, l'engagement est entendu dans un sens plus extensif comme une prise de position dans l'espace socio-politique, ce qui englobe la participation politique, sociale et citoyenne des jeunes (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020).

De même, Nicole Gallant explique que l'engagement est enjoint non plus uniquement sur le plan civique mais également dans toutes les sphères de vie des jeunes, mais que celles-ci sont généralement analysées de manière isolée. Cela amène à des discours alarmistes sur le désengagement et sur l'apathie des jeunes aujourd'hui. Elle propose ainsi d'adopter une définition générale et abstraite permettant de regarder l'engagement dans sa globalité : « Dans ce cadre, nous pouvons appréhender l'engagement comme étant fondamentalement une posture personnelle, marquée à la fois par une intention consciente (Goffman, 1981) et par une mise en acte. Cette intention prend la forme d'une double promesse : d'une part, envers soi (s'engager, c'est se mettre soi-même en gage, Russ et Badal-Leguill 2004), et, d'autre part, envers un objet généralement extérieur à l'individu mais parfois très près de lui (études, travail, famille, sport, politique, conjoint, etc.) » (Gallant, p. 96).

Cette approche extensive est d'autant plus nécessaire lorsqu'il s'agit d'analyser l'engagement des jeunes en difficulté. Ces derniers sont en effet les premiers concernés par l'injonction à s'engager, alors même que leurs situations engendrent des freins et qu'ils sont, au moins implicitement, régulièrement exclus des espaces d'engagement conventionnels. Ils sont ainsi amenés à s'organiser par eux-mêmes pour trouver des solutions, améliorer leurs conditions de vie et prendre leur place en tant que citoyens. Mais avant de regarder ce que la littérature dit de l'engagement des jeunes en difficulté, il s'agit d'abord de comprendre les publics ciblés derrière la mobilisation de cette expression.

2. L'expression « jeunes en difficultés »

La fiche repère n°48 de l'INJEP « Jeunes pauvres : quelles mesures et définitions ? »⁸ apporte des premiers éléments structurants pour entamer une recherche sur la pauvreté des jeunes. D'une part, il est admis que la notion de pauvreté est floue, en particulier car elle peut être définie de différentes manières : philosophique, subjective, situationnelle, matérielle, administrative ou institutionnelle (Damon, 2016). De plus, son autrice, Julie Bene, chargée d'étude INJEP, montre que ces multiples définitions comportent des limites dans leur application aux situations des jeunes. Ces dernières auraient pour conséquences de sous-estimer le nombre de jeunes pauvres et d'invisibiliser certaines situations de pauvreté vécues par les jeunes. Enfin, il est soulevé qu'il existe plusieurs écueils à l'élaboration d'une catégorie de « jeunes pauvres » par les pouvoirs publics et les acteurs impliqués dans l'intervention auprès des jeunes.

D'une part, nous comprenons que la pauvreté des jeunes recouvre une multitude de situations, présente une pluralité de dimensions et comporte un tas de causes. D'autre part, nous observons que de nombreux qualificatifs sont employés pour parler des jeunes aux prises avec divers problèmes sociaux. Nous proposons de questionner le sens et l'usage de deux concepts très utilisés pour comprendre les enjeux que ces expressions soulèvent et révèlent.

A) Les « jeunes en difficulté »

L'expression de « jeunes en difficulté » est apparue dans les années 1980. A cette période, les jeunes subissent les effets de changements sociétaux tels que les mutations du marché du travail, le délitement des liens familiaux et l'évolution des régimes d'aide sociale (Goyette *et al.*, 2011). Cette appellation renvoie à l'identification de conditions objectives qui expliquent le fait que certains vivent, plus que d'autres, des expériences de pauvreté, de précarité, de décrochage scolaire, de chômage, d'instabilité résidentielle ou d'isolement (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020). Pour exemple, les pouvoirs publics en ont l'usage pour désigner une partie des jeunes vivant dans les quartiers de grand ensemble d'habitat social.

« C'est notamment en tenant compte de ces diagnostics socioéconomiques que les décideurs locaux et nationaux qualifient les jeunes des quartiers populaires de « public en difficulté » ou de « public vulnérable ». Ces dénominations renvoient à une très large partie, certainement la majorité, des jeunes dans les quartiers populaires qui peinent à s'inscrire dans une stabilité sociale et professionnelle et parviennent difficilement, sinon pas du tout, à se projeter dans l'avenir. » (Hbila, 2014, p.3).

Ainsi, la catégorie « jeunes en difficulté » recouvre une diversité de situations et regroupe plusieurs concepts permettant de simplifier la compréhension de trajectoires complexes. L'expression est donc floue, poreuse et comporte le risque de conclure à quelques raccourcis en matière d'analyse.

Pourtant, l'emploi en sciences sociales de l'expression « jeunes en difficulté » est admis et répandu. Toutefois, elle répond moins à l'identité assumée et aux réalités d'un groupe social qu'à une catégorie et

⁸ Bene J., « Jeunes pauvres : quelles mesures et définitions ? », *Fiches repères*, n°48, INJEP, 2020.

un objet d'action publique (Vulbeau, 2005). Cette notion constitue avant tout une cible d'intervention, aux yeux des pouvoirs publics, pour laquelle de multiples dispositifs d'insertion sont pensés. Dans cette logique, l'âge représente un seuil donnant accès (ou non) à certains droits, notamment pour les jeunes dont la situation de précarité justifie qu'ils soient ciblés par des aides spéciales (Lima, 2016). On constate ici que l'enjeu majeur des administrations publiques est moins de prendre en compte la complexité des trajectoires et la multitude de situations de précarité des jeunes que de définir des critères et de déterminer des seuils visant à distinguer ce qui est « précaire », de ce qui ne l'est pas. S'adressant à une population de masse, les dispositifs d'aide public en deviennent arbitraires et excluants.

Même si elles adoptent l'expression « afin de simplifier la lecture » de leur ouvrage, Greissler, Lacroix et Morissette précisent que les formulations « jeunes dits en difficulté » ou « jeunes reconnus [par les institutions] comme étant en difficulté » emportent leur préférence. Les trois chercheuses expliquent leur critique à l'égard de l'expression « jeunes en difficulté » par l'idée que cette dernière contribue à stigmatiser les jeunes, à les mettre à l'écart et qu'elle donne l'impression d'un état durable et irréversible (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020).

B) Les « jeunes vulnérables »

Valérie Becquet (2012) propose de penser l'articulation entre deux notions analysées séparément : d'un côté, celle de « vulnérabilité », et de l'autre, celle de « jeunesse ». Elle montre que le recours aux expressions « jeunes vulnérables » ou « jeunes en situation de vulnérabilité » a pour objet de qualifier des situations ou des processus sociaux qui sont moins visibles comportant des expériences diverses et subjectives d'incertitude (Becquet, 2012).

La vulnérabilité

La notion de vulnérabilité est apparue dans les années 1990 dans un contexte de prolongement de « la crise et de ses effets délétères » mettant l'accent sur le lien social (« exclusion », « désaffiliation », « disqualification »...) et illustrant « un degré de bascule entre l'intégration et la marginalisation »⁹. En effet, elle désigne « une « zone intermédiaire » située entre la zone d'intégration qui correspond à une certaine stabilité professionnelle et à une sociabilité solide et la zone de désaffiliation qui correspond à une absence de participation productive (par exemple le chômage) et à un isolement relationnel » (Castel, 1995, p. 17).

Au regard des limites que comporte la notion de « jeunes en difficulté », la conception de « jeunes vulnérables » possède plusieurs avantages. Le premier est que le concept de vulnérabilité dépasse la seule dimension matérielle de la pauvreté et permet de prendre en compte ses multiples causes. Elle contribue notamment à révéler les liens entre les dimensions sociales et sanitaires¹⁰.

De plus, cette notion peut désigner aussi bien un état qu'un processus, un individu qu'un groupe, une situation conjoncturelle que structurelle. Elle contribue à appréhender des réalités mouvantes selon les

⁹ Soulet, M.-H., « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, 2005 qui(4), n° 60, p. 24-29

¹⁰ Axelle Brodiez-Dolino, « Vulnérabilités sanitaires et sociales », *Le Mouvement Social* 2013/1 (n° 242), p. 3-8.

contextes et au fil des périodes. Ainsi, elle peut être mobilisable tant par les autorités publiques dans la mise en œuvre de dispositifs d'aides que par les publics dans une stratégie de reconnaissance.

Toutefois, même si son utilisation vise à éviter de recréer une « catégorie uniformisante », cette notion reste relativement floue puisqu'elle « ne règle pas vraiment la question de la différence entre l'état et le processus, le terme « situation » introduisant la même ambiguïté. Par conséquent, son usage suppose de préciser ce que l'on désigne »¹¹.

Ainsi, Marc-Henri Soulet indique qu'il importe de « ne pas en faire une des propriétés essentielles de l'individu ou du groupe en question et de ne pas en faire un état intermédiaire entre intégration et exclusion mais de s'y référer pour analyser des dynamiques sociales plus globales »¹². Il propose alors un usage élargi qui comporte une double référence. D'une part, la vulnérabilité serait une dimension constitutive de la subjectivité des individus. Et, d'autre part, elle serait une « pathologie d'un monde global en crise ».

La vulnérabilité des jeunes

A l'instar de la notion de vulnérabilité, la jeunesse est une construction sociale dont la pertinence est questionnée et dont les analyses ont fortement évolué depuis des années.

« La vulnérabilité serait inhérente à cet âge de la vie. Cette qualification renvoie au fait qu'elle est un âge structuré autour de la construction identitaire et de la conquête statutaire, le tout en référence à deux mondes sociaux qui ont leurs normes et leurs dynamiques propres, le monde juvénile et le monde adulte » (Becquet, 2012).

Si l'on penche pour une conception extensive de la vulnérabilité, c'est-à-dire considérer que les jeunes seraient vulnérables au même titre que le reste de la population, on court le risque de l'indistinction, entre les jeunes et les autres. En revanche, si l'on opte pour une vision plus restrictive de la vulnérabilité, c'est-à-dire focalisée sur la non-possession des attributs de l'intégration et l'expérience de situations instables au sens de Robert Castel, l'expression « jeunes en situation de vulnérabilité » devient en quelque sorte un pléonasme, n'ayant finalement pas de sens.

Valérie Becquet invite alors à prendre en compte les épreuves des jeunes adultes – la scolarisation dans la perspective d'obtenir un diplôme nécessaire à l'insertion professionnelle, la dépendance familiale et la construction identitaire – tout en recherchant les situations où se repèrent des difficultés à s'y inscrire individuellement ou à les agencer. A partir de cette analyse, elle distingue trois figures qui donnent à voir les phénomènes de vulnérabilité chez les jeunes.

« Ces figures renvoient à des états ou à des processus qui correspondent à ceux identifiés au sujet de la vulnérabilité. Le fait qu'elles ne constituent pas des idéaux types issus d'une recherche conduit à une certaine porosité entre elles, voire, dans une perspective synchronique, à un recouvrement, et dans une perspective diachronique, à un enchaînement » (Becquet, 2012).

¹¹ Roy S., « De l'exclusion à la vulnérabilité », in Châtel V., Roy S. (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy (Canada), 2008, pp. 13-34.

¹² Soulet, M.-H., « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, 2005 qui(4), n° 60, p. 25.

Trois figures de « jeunes-adultes vulnérables »

La première figure que distingue Valérie Becquet est celle des « vaincus ». Cette catégorisation fait référence aux personnes qui connaissent ou ont connu l'échec scolaire qui peut être compris ici comme un état ou un processus.

« Structurée autour de l'expérience scolaire, cette figure renvoie aux conséquences sur les individus de l'existence du principe d'égalité des chances adossé à une logique méritocratique et au poids de la trajectoire scolaire dans les parcours juvéniles. (...) Le système scolaire joue ainsi un rôle central dans la sélection des individus tout en leur faisant endosser la responsabilité de leurs résultats. (...) Les figures du « vaincu » ou du « décrocheur » constituent l'envers du décor de l'école démocratique. Les individus connaissent une suite d'échecs pouvant aboutir à une sortie du système scolaire sans qualification, ils vivent également l'expérience de « l'humiliation de la défaite » et intériorisent « un sentiment de médiocrité ». Échouant à accumuler les attributs nécessaires à l'entrée dans la vie adulte, notamment l'acquisition de diplômes, ils connaissent donc des conditions d'existence plus difficiles qui sont les conséquences des statuts de chômeurs, travailleurs précaires ou « inactifs » au regard du travail salarié. » (Becquet, 2012).

Ensuite, Becquet met en avant la figure des « galériens » qui repose principalement sur la ségrégation territoriale et ses effets délétères. Cette typologie concerne principalement les jeunes issus des quartiers de grands ensembles d'habitat social et les jeunes issus des zones rurales enclavées.

« Zygmunt Bauman (1999) souligne que l'attachement au sol, à savoir l'impossibilité ou la difficulté d'être mobile, est un facteur de vulnérabilité sociale. La cité ou le quartier sont des formes d'attachement au sol (Dubet, 1987 ; Marlière, 2005), tout comme peut l'être le milieu rural pour les jeunes y résidant (Renahy, 2005), mais aussi des espaces d'attachement social, en particulier pour les classes populaires. (...) La galère est le résultat d'une intégration négative de la jeunesse issue du monde ouvrier. Elle renvoie à des expériences éclatées, diluées et confuses pour les jeunes, structurées autour d'une exclusion des formes légitimes d'inscription institutionnelle, telles que l'école et l'emploi, d'une délinquance environnante mais plus ou moins pratiquée, de réseaux familiaux et sociaux fragiles, le tout dans un espace social paraissant désorganisé, voire anomique. Elle génère une rage (ou une apathie) résultant du sentiment d'échouer à se conformer aux normes d'intégration, débouchant sur la contestation de leur pertinence et sur l'adoption de comportements déviants plus immédiatement accessibles. » (Becquet, 2012).

Enfin, la sociologue française spécialisée sur les questions relatives aux jeunes identifie la catégorie des « errants ».

« Elle renvoie à une diversité de situations de rue comme en témoignent les catégories mobilisées par les acteurs publics et, plus particulièrement, les expressions utilisées au sujet des jeunes: jeunes de la rue, jeunes en situation de rue, jeunes sans abri, jeunes sans domicile fixe, jeunes errants, jeunes fugueurs, zonards, jeunes nomades, jeunes marginaux (Parazelli, Colombo, 2004 ; Chobeaux, 1996). Leur situation de rue les conduit à être déconnectés des temps sociaux normés des mondes scolaire, administratif et professionnel, à être exposés à des risques spécifiques et à adopter des conduites à risque. L'analyse des parcours juvéniles montre que l'errance peut être tout autant la résultante d'une rupture familiale ou d'un processus de

désaffiliation que d'un choix de vivre l'expérience de la rue, transformant cette expérience en rite de passage contribuant au processus d'individuation. Elle peut ainsi constituer une trappe ou une simple étape, sorte d'expérimentation de la vie et de ses limites (Le Breton, 2010). » (Becquet, 2012).

Par ses travaux, Valérie Becquet contribue à révéler la diversité des situations et la complexité des parcours des jeunes, notamment de ceux qui bénéficient le moins d'opportunité et qui sont confrontés à de nombreux obstacles pour exprimer leur citoyenneté. Toutefois, la notion de « jeunes vulnérables » comporte également des limites comme celle d'étiqueter les individus.

Ainsi, saisir la diversité des situations et la complexité des expériences pour lesquelles les jeunes rencontrent des difficultés nécessite de mener des démarches de recherche régulières, voire par cycle, prenant en considération l'ensemble des individus et des acteurs concernés par le sujet, à commencer par les jeunes. Par l'analyse de deux expressions couramment employées tant par les institutions publiques et par les sociologues pour désigner ce qui constitue un problème pour les jeunes, nous constatons qu'elles concourent à la création de catégories qui répondent moins aux besoins des jeunes qu'aux enjeux des politiques publiques et de la recherche académique. Ainsi, à l'instar des sociologues Greissler, Lacroix et Morissette, nous considérons qu'il est nécessaire d'être critique à l'égard des expressions « jeunes en difficulté », « jeunes vulnérables », « jeunes éloignés », « invisibles »... Parce qu'elles contribueraient à stigmatiser les jeunes et surtout à les exclure des démarches qui les concernent, c'est-à-dire les recherches scientifiques qui ont pour objet d'étude la jeunesse ainsi que l'action publique et les politiques publiques qui sont destinées aux jeunes. Étant donné que ces dénominations sont largement employées par les institutions publiques et le milieu de la recherche académique, nous partageons la préférence de Greissler, Lacroix et Morissette quant à l'usage de l'expression « les jeunes dits en difficultés » et les « les jeunes qualifiés d'invisibles ».

L'étude des parcours des « jeunes non insérés » dans l'Aude et les Pyrénées Orientales

Une étude commandée par la DRJSCS Occitanie (2019) porte sur les jeunes non insérés dans deux départements particulièrement concernés par les difficultés économiques malgré un haut niveau d'attractivité pour y identifier les leviers de mobilisation dans les dispositifs d'insertion socio-professionnelle. Par non insérés, les auteurs entendent les jeunes « ni en études, ni en emploi, ni en formation ». Un cadrage est d'abord opéré à partir des différentes notions mobilisées par la recherche et l'action publique pour établir des catégories puis des publics cibles des politiques d'insertion et d'emploi : « NEET », « jeunes non-insérés », « jeunes invisibles », « non recours ». Les auteurs relèvent toutefois que ces définitions ne sont pas suffisantes pour appréhender la diversité des situations des jeunes entrant dans ces catégories. Ils questionnent en effet l'adéquation entre l'offre et les besoins face au constat de l'absence d'une partie des jeunes non insérés dans les dispositifs. Une approche par les parcours permet ainsi la contextualisation et la prise en compte d'autres critères afin de cerner plus finement les différentes réalités, les freins et leviers et les réponses adaptées pour mobiliser les jeunes en fonction de ces réalités.

Le choix du public s'est porté sur « les jeunes ni en étude, ni en formation, ni en emploi, en particulier ceux qui se sont pas accompagnés pour répondre à ces situations » dans l'Aude et les Pyrénées Orientales. Cela représentait 22,3% des jeunes de 16 à 29 ans en 2015 avec toutefois des réalités infra-territoriales très différentes (10 quartiers prioritaires de la politique de la ville dans chaque département, l'Aude classé 6^{ème} département français au regard de ses Zones de Revitalisation Rurale). Ces réalités amènent à des facteurs de démobilitation, de non mobilisation et de remobilisation eux aussi très divers. Ces facteurs peuvent être liés à la situation sociale, familiale, professionnelle, économique, géographique, judiciaire, juridique, etc. Des disparités existent également dans l'offre de services proposées selon les profils et situations (inadaptation pour les jeunes en détention et les mineurs non accompagnés, absence pour les jeunes mères et les jeunes de moins de 16 ans).

La principale problématique des professionnels est alors le repérage et la mobilisation de ces publics regroupés dans une catégorie mais recouvrant des réalités très hétérogènes. D'autant que certains freins communs viennent renforcer cette difficulté du fait du contexte géographique local et d'un manque ou d'une méconnaissance des services : la mobilité, les difficultés de logement, les contraintes administratives, la précarité financière.

Il est aussi relevé l'aspect déterminant de la volonté individuelle dans la remobilisation. Les professionnels rencontrés recommandent alors de proposer une offre de service diversifiée et surtout visible grâce à différents canaux de communication adaptés aux pratiques des différents profils (réseaux sociaux, « aller-vers », modalités organisationnelles souples, réseau partenarial).

3. Sociologie des jeunes ruraux

Après avoir ouvert la voie à la déconstruction des thèmes qui constituent l'objet de la recherche, « l'engagement des jeunes » et « les jeunes dits en difficulté », nous poursuivons notre réflexion jusqu'à étudier la manière dont la sociologie traite les jeunes issus des campagnes.

A) La ruralité

Cécile Vachée, Sophie Ruel, et Christophe Dansac (2020) font le constat que « si le rural se définit souvent en creux par rapport à l'urbain, c'est aussi le cas, dans les représentations, pour les jeunes qui y vivent... ». En ce sens, les qualificatifs « en déclin » ou « sinistrés » sont souvent attribués aux territoires ruraux. « Face au structuralisme et à la vision déterministe de la société »¹³, Benoît Coquard mobilise une approche alternative basée sur la notion d'*habiter*¹⁴ pour définir le monde rural. Cette conception propose de prendre la mesure d'un territoire au regard de la vie sociale qui s'y déploie et non des critères propres à la modernité et pour lesquels excellent les territoires urbains. Ainsi, Coquard (2014) contribue à montrer, d'une part, que « ces milieux répondent à d'autres logiques de constructions fondées sur une autre relation au temps, à l'altérité, au corps, au passé ou à l'environnement », et que « la réalité sociologique des mondes ruraux de la France est disparate (...) Et les inégalités entre territoires ruraux sont grandes ».

Le fait que la jeunesse rurale soit définie « en creux par rapport à leurs homologues urbains » signifierait qu'elle est moins bien considérée (Vachée, Ruel, Dansac, 2020). Pour Nicolas Renahy, ce qui caractérise la jeunesse rurale est son invisibilisation¹⁵.

B) La jeunesse rurale par la sociologie

Concernant les jeunes ruraux, il faut attendre les années 1990 pour trouver une lecture conséquente et plurielle en sciences sociales. Jusque-là, les chercheurs y consacraient moins de travaux qu'au sujet de ceux issus des milieux urbains et adoptaient le parti-pris (quant au milieu rural) selon lequel « la vie s'est organisée et se perpétue sous la forme d'une communauté homogène localisée et prédestinée à le rester »¹⁶.

Depuis, la sociologie offre une vision plus juste de la situation des jeunes ruraux. Elle met en lumière différents constats tels qu'un niveau d'études moins élevé que celui des jeunes urbains même si la vie en zone rurale n'est pas pénalisante pour la scolarité des jeunes ; une connaissance et une perception différentes des métiers et du marché du travail ; une ambition plus réduite et une préférence pour les scolarités courtes et concrètes ; une stigmatisation de la jeunesse rurale parfois décrite comme le pôle inverse de la modernité urbaine (Coquard, 2014).

¹³ Cordonnier M., À propos de l'ouvrage de Benoit Coquard : Ceux qui restent. Nature & Récréation, 2020.

¹⁴ Hoyaux A-F., 2015, « Habiter : se placer plaçant et se penser pensant », Annales de géographie, n°704, p. 366-384

¹⁵ Nicolas Renahy, Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale, Paris, La Découverte, 2010.

¹⁶ Coquard B., *Que sait-on des jeunes ruraux ?* Revue de littérature, rapport d'étude, INJEP, mars 2015.

« Dans la littérature scientifique, les sociabilités des jeunes ruraux sont décrites comme restreintes en nombre, mais centrées sur des liens forts marqués par la proximité temporelle et physique. Elles se caractérisent également par un éclatement entre les lieux de résidence, de scolarité, les activités, la famille. Les espaces de vie se superposent mais peuvent être cloisonnés. Les combinaisons de ces différents espaces peuvent ainsi entraîner un rapport plus épisodique à l'altérité, des mobilités très problématiques, un réseau social réduit, un faible engagement dans la vie associative locale, avec des différenciations qui se polarisent particulièrement dans la transition entre le collège et le lycée » (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

L'ouvrage de Benoit Coquard « *Ceux qui restent* » (2014) traite de la jeunesse en milieu rural. Il résulte d'une thèse doctorale et d'une enquête longue de plus de 8 ans. Son objet consiste à « mettre en exergue, qu'en marge des normes urbaines établies par les classes dominantes, de réels milieux de vie se créent »¹⁷. Dressant le constat que ces jeunes sont « enclavés dans des territoires ruraux périphériques », « restent au banc de la modernité » et « subissent une sociabilité trop souvent mise à l'épreuve des normes hégémoniques des jeunes citadins », Coquard se demande « comment peuvent-ils (les jeunes ruraux) vivre malgré leur éloignement des centres urbains et la crise de la ruralité ? »¹⁸. Il émet l'hypothèse que « réside une part de résilience indispensable à la transition de la ruralité ».

Socio-démographie de la jeunesse en Occitanie : des disparités territoriales

Un portrait de la jeunesse occitane (de 15 à 24 ans) a été élaboré en 2017 par l'unité Observation, études et statistiques de la DRJSCS suite à la fusion des régions. Ce public est en effet établi comme une préoccupation majeure des politiques publiques dans un territoire attractif du fait de son développement économique et de ses pôles universitaires. Ce dernier présente toutefois de fortes disparités, notamment démographiques et économiques. Dans son diagnostic de territoire sur les jeunes en Occitanie datant de 2017, la Région relevait deux pôles attractifs, Toulouse et le littoral, et l'attraction des jeunes pour les métropoles de Haute-Garonne et de l'Hérault au détriment des départements de la Lozère, du Lot, de l'Ariège et du Gers.

En 2017, 41,4% des jeunes entre 15 à 24 ans étaient actifs et 54% étaient élèves ou étudiants et la moyenne académique de réussite aux diplômes correspondait à la moyenne nationale. Cependant, des disparités importantes sont relevées entre départements. Il en est de même s'agissant du taux de chômage. En effet, les jeunes ruraux s'orientent plus facilement vers les filières techniques et professionnelles menant vers des emplois moins qualifiés et les jeunes des quartiers de la politique de la ville sont plus concernés par le décrochage scolaire et 73% des plus de 15 ans étaient sans diplômes ou avec un diplôme inférieur au bac en 2017. Malgré sa forte attractivité, l'Occitanie se positionnait au 3^{ème} rang des régions les plus pauvres de France pour les moins de 30 ans. Les chiffres de l'INSEE montrent que cette pauvreté s'est aggravée suite à la crise sanitaire, la moitié des ménages de moins de 30 ans en situation de pauvreté disposant d'un niveau de vie inférieur à 781€ mensuel.

Les auteurs pointent des consommations de tabac, d'alcool et de cannabis ainsi que des décès par mort violente supérieurs de manière générale aux moyennes nationales. Des inégalités territoriales sont par contre soulignées s'agissant de l'obésité touchant plus particulièrement les jeunes en situation de précarité, ces derniers ayant plus de freins pour s'engager dans des logiques de prévention des risques.

¹⁷ Maxence Cordonnier. À propos de l'ouvrage de Benoit Coquard : *Ceux qui restent*. Nature & Récréation, 2020.

¹⁸ Maxence Cordonnier. À propos de l'ouvrage de Benoit Coquard : *Ceux qui restent*. Nature & Récréation, 2020.

L'étude de la DRJSCS montre que l'accès à l'autonomie résidentielle, l'une des étapes régulièrement associées au passage à l'âge adulte, est plus important en Occitanie que dans la moyenne nationale, avec encore une fois des écarts entre départements liés aux tensions des marchés du logement privé et social.

La jeunesse faisant partie des priorités, de multiples dispositifs existent. Cependant, le non-recours aux droits atteignait 20% en 2017, d'abord du fait d'un manque d'accès à l'information en lien avec les besoins spécifiques mais également du fait de la complexité des démarches administratives.

La question de la mobilité est également un enjeu fort dans une région comptant 3 des 5 départements les plus ruraux de France et 110000 jeunes dans les Zones de Revitalisations Rurales en 2017. Le diagnostic régional relève ainsi différents freins : la précarité sociale et financière, les freins psychologiques, le déficit de transports en commun, le manque de connaissances des possibilités et de services en milieu rural. Ainsi, la mobilité devient un frein pour l'accès à la culture des jeunes les plus éloignés malgré une offre régionale importante. Les pratiques sportives sont par contre développées dans les territoires ruraux notamment grâce à la présence d'équipements.

S'agissant de l'engagement et de la citoyenneté, 52% des jeunes occitans se disaient investis dans la vie publique en 2017, 30% déclaraient donner bénévolement de leur temps, la moitié étaient intéressés par un service civique un engagement plus fort était relevé en zone urbaine, mais différents facteurs (financiers, familiaux et affectifs, méconnaissance et complexité des démarches) les freinaient pour s'engager dans un projet de mobilité internationale. Face à ces constats, la Région préconise la valorisation et le développement de toutes les formes d'engagement dans l'axe 2 « projet régional jeunesse » de sa stratégie.

C) Ceux qui partent et ceux qui restent

Au sein de cette jeunesse rurale, Benoît Coquard opère une distinction entre deux types de jeunesse. D'un côté, il y a ceux qui partent pour étudier ou pour tenter leur chance ailleurs. De l'autre côté, il y a ceux qui restent dans leur village natal (Coquard, 2014).

Pour sortir de la condition sociale, les jeunes ruraux doivent également s'émanciper de la condition géographique qui la détermine (Vachée, Ruel, Dansac, 2020). Toutefois, ceux qui partent faire leurs études en ville et bénéficient d'une mobilité géographique sont dotés d'un plus fort capital scolaire, social, économique et culturel. Benoît Coquard explique qu'inévitablement s'exercent des « *dispersions progressives de ces jeunes* » (Coquard, 2019, p.20). Les jeunes étudiants devenus citoyens voient leurs liens d'amitié avec leurs « bandes de potes » rurales se réduire au fil du temps. « Ces émigrés ne font pas office de modèles de réussite pour ceux qui restent : ils sortent de leur vie quotidienne » (Coquard, 2019, p.78). Ce phénomène d'effritement des liens affinitaires s'expliquerait moins par l'installation d'une distance géographique que par l'établissement d'une distance sociale et culturelle : les centres d'intérêts diffèrent et les rites de socialisation ne sont plus autant partagés.

« Ceux qui restent s'appuient sur un capital social local pour trouver des emplois, souvent peu qualifiés ». Benoît Coquard l'explique en mobilisant le concept de « capital d'autochtonie », défini comme un type de capital social lié au fait d'être « du coin » et permettant d'avoir accès à des ressources spécifiques de type matériel et symbolique.

« Par exemple, le fait pour un jeune d'être valorisé sur la scène locale constitue une ressource capitale face au déficit d'autres types de ressources dans les espaces ruraux. Pour d'autres, s'observent des formes de repli domestique, un désinvestissement des lieux collectifs de vie, des associations, des fêtes locales, répondant à une faible confiance en son propre avenir et ses chances de pouvoir vivre sur ce territoire » (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

Cette sédentarisation conduirait « à l'isolement des jeunes des classes populaires peu qualifiés ». Ces derniers sont souvent ceux qui ne disposent pas suffisamment de « capital scolaire, social, culturel et économique pour envisager une mobilité géographique » (Coquard, 2019). Les jeunes qui restent vivre dans leur village d'origine se retrouvent ainsi dans une sorte d'entre-soi populaire, dans la mesure où ceux qui poursuivent le moins longtemps leur scolarité sont là encore les jeunes de classes populaires.

Les situations socioprofessionnelles des jeunes dans le département du Lot

Une étude intitulée « Jeunes et ruralité du Lot en 2019 » a été réalisée en collaboration par la DRJSCS Occitanie, la DDCSPP du Lot, l'URQR et l'IUT de Figeac afin de comprendre les départs des jeunes vers d'autres départements et de trouver les leviers pour leur donner l'envie et les moyens de rester.

Dans le département le plus âgé d'Occitanie, les 15-29 ans représentaient 12,5% de la population en 2019. Le constat est fait qu'à leur majorité, une partie des jeunes quittent le département, coïncidant avec l'âge d'entrée en études supérieures ou dans la vie active, sans que le nombre d'arrivées compensent ces départs. Pour ces jeunes qui partent et face au ressenti d'un manque de propositions dédiées à leur tranche d'âge, la découverte de territoires plus dynamiques et plus urbains, en s'éloignant de sa famille, est perçue comme une étape dans leur processus transitoire vers l'âge adulte. Certains restent dans le département et se tournent vers les villes proposant des filières d'études supérieures. Le solde migratoire redevient positif à partir de 25 ans avec l'arrivée de personnes majoritairement en emploi. L'emploi industriel est notamment très développé avec la présence de la Mecanic Valley.

Les jeunes témoignent d'un réel attachement à leur département du fait de son cadre de vie. Ainsi, une partie fait le choix de rester.

Dans ce département et à l'instar des autres zones rurales françaises, les niveaux d'études sont relativement bas, correspondent plutôt à des filières professionnelles et à des apprentissages, et les jeunes sont actifs plus tôt que dans les zones urbaines. Au vu du contexte professionnel local, une part importante des jeunes appartient aux catégories des ouvriers ou des agriculteurs. Il apparaît également qu'une partie d'entre eux crée ou souhaite créer sa propre activité pour ne pas avoir à aller vivre ailleurs.

En 2019, les chiffres concernant l'emploi étaient proches des moyennes nationales : les problématiques semblent plus concerner leur tranche d'âge (54,8% en emploi durable contre 69% du reste de la population lotoise) que leur origine géographique (81% en emploi à temps complet). Toutefois, la part des jeunes non insérés, comprenant les chômeurs et les inactifs (sortis du système scolaire, sans emploi et non-inscrits à Pôle Emploi), était supérieure de près de deux points. Les jeunes faisaient alors état d'un manque d'offres d'emploi, de discriminations mais aussi de difficultés liées à la mobilité.

Les jeunes lotois interrogés dans l'étude exprimaient ainsi avoir des aspirations mais avoir le sentiment d'être insuffisamment formés, informés et écoutés.

Partie 2 : Concernant l'engagement des jeunes en difficulté, qu'est-ce que la science raconte ?

Après avoir, d'une part, cerné le sujet de l'engagement des jeunes, puis, précisé le sens de notions telles que « jeunes en difficulté », et enfin, fait une focale sur la jeunesse en milieu rural, nous proposons d'exposer les enseignements de la littérature scientifique quant à l'engagement des jeunes dits en difficulté. Pour ce faire, dans une première partie, nous identifierons les enjeux et les spécificités que recouvre ce sujet en sociologie. Ensuite, à travers quatre synthèses de travaux en sciences sociales, nous approfondirons notre réflexion. Les quatre fiches de lecture exposent un panel de connaissances qui, selon notre point de vue, sont en corrélation avec les questionnements portés par le CRAJEP d'Occitanie et la MSH Sud. Nous avons fait le choix de se concentrer sur les enjeux épistémologiques d'une recherche dont l'objet concerne les jeunes. Et nous nous sommes intéressés à l'engagement des jeunes reconnus en difficulté qui s'exprime dans trois environnements différents : en milieu rural, en quartier populaire et à partir de leurs milieux de vie.

1. L'engagement des jeunes en difficultés par la sociologie

A travers la première partie, nous avons pu remarquer qu'en sciences humaines, l'analyse des conditions de l'engagement des jeunes s'inscrit dans une littérature conséquente. Le thème de la socialisation familiale, par les pairs ou au sein des organisations qui favorisent le processus d'engagement des jeunes, constitue un champ de recherche reconnu. Cependant, peu de travaux examinent ce processus pour les jeunes en difficultés, en mettant en relation ce qui stimule l'engagement avec ce qui y fait obstacle (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020). Nous proposons, d'abord, de nous intéresser aux manquements de la sociologie sur ce sujet.

A) Les angles morts de la sociologie : « de l'éloignement au déengagement »

Plusieurs chercheurs s'accordent sur le constat que les sciences sociales comportent des angles morts au sujet de l'engagement des jeunes dits en difficulté. L'examen des écrits scientifiques portant sur le phénomène révèle plutôt l'improbabilité de l'engagement des jeunes aux parcours différenciés, son invisibilité ou encore l'injonction à la participation des jeunes (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020).

Becquet et Goyette l'expliquent, à la fois, par la faiblesse des travaux de recherche, mais aussi par « une tendance à adopter une vision traditionnelle de l'engagement en le référant aux champs politique et civique, alors que les registres de qualification des pratiques n'en relèvent pas nécessairement ou s'agencent avec des registres plus personnels » (Becquet et Goyette, 2014).

L'éloignement et l'improbabilité

Selon une partie importante des travaux en sociologie, les jeunes dits en difficulté seraient éloignés des dispositifs conventionnels de participation citoyenne. Nous proposons d'exposer les différents angles que les sociologues adoptent pour expliquer ces phénomènes dits « d'éloignement ».

Au sujet des jeunes en difficulté, la littérature scientifique met plutôt l'accent sur l'éloignement de la sphère de l'engagement ou leur apathie, au regard de leur manque de ressources socio-économiques, scolaires et d'un réseau social soutenant (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020).

Ce même constat est réalisé par Laurent Lardeux et Clemens Zobel dans les Cahiers de l'action (2020) à propos de la littérature portant sur l'engagement des jeunes de quartier populaire. Ils indiquent que « sur l'analyse de la distance entre jeunes et politique », les sociologues ont tendance à expliquer qu'elle « serait en partie liée à la situation sociale, politique et économique rencontrée dans de nombreux quartiers, à la montée de la xénophobie et de l'intolérance, à l'effritement du contrat social intergénérationnel » (Lardeux, Zobel, Cahiers de l'action, 2020/2 p.8).

Toutefois, peu de travaux mobilisent les parcours biographiques et les cycles de vie pour appréhender les facteurs qui mènent les jeunes en difficulté à perdre confiance à l'égard des institutions, à douter de l'engagement, à vivre des périodes de retrait (Mahéo, Dajaeghere et Stolle, 2012).

De plus, une partie des analyses scientifiques qui converge avec le discours des institutions publiques quant à l'éloignement des jeunes des sphères « reconnues » de participation en concluent que ces jeunes dits « éloignés » ne seraient pas engagés.

« Concernant les jeunes en difficulté, le fait qu'ils soient moins fréquemment adhérents, bénévoles ou militants que des jeunes plus favorisés, c'est-à-dire moins inscrits dans des formes d'engagement repérées et repérables, conduit à les considérer comme nécessairement désengagés et à renforcer au passage leur position d'acteur faible (...). Il est vrai que la figure du jeune en difficulté est plus fréquemment associée à une posture de désengagement volontaire ou contrainte ou à une posture d'engagement problématique pour les institutions et les professionnels » (Becquet et Goyette, 2014).

Enfin, pour certains, leur éloignement s'expliquerait par un processus d'exclusion de ces espaces très codifiés pour lesquels ils présenteraient plusieurs déficits.

« À cet égard, les jeunes en difficulté peineraient davantage à appréhender les normes dominantes de l'engagement et les exigences qui lui sont associées. Il s'agit en quelque sorte d'une double inégalité face à leurs pairs et à l'injonction à s'engager, processus semblable à une « ségrégation douce » » (Lardeux, Zobel, Cahiers de l'action, 2020/2 N° 56).

Le dégagement ou l'injonction

Dans cette perspective, Vulbeau (2005) mobilise le concept de dégagement pour « nommer et placer au centre de la réflexion le processus d'évacuation des jeunes de l'espace public ».

« Le dégagement concerne les jeunes de milieu populaire habitant certains quartiers d'habitat social ».

Ce processus se passe soit par des formes de criminalisation de certaines expressions juvéniles soit par l'évacuation des jeunes des espaces visibles.

« Ce concept permet de penser l'évacuation de l'espace public, la mise hors-jeu d'une certaine jeunesse et la dépolitisation de certains aspects de la question sociale appliquée aux jeunes » (Vulbeau, 2005, p.73-76).

Ainsi, Vulbeau montre qu'une partie des « jeunes dits en difficulté » ne seraient pas invités et seraient même sciemment écartés des espaces conventionnels de participation. Nous en déduisons que les espaces d'engagement de type conventionnel auraient une dimension sélective et que leur processus de sélection distinguerait, parmi les jeunes dits en difficulté, ceux qui seraient aptes à participer de ceux qui ne le seraient pas.

Par ailleurs, des études sociologiques nous montrent que l'objectif poursuivi par les autorités publiques quant à soutenir la participation des jeunes dits « éloignés » à travers la mise en œuvre de programmes et dispositifs aurait des effets inverses tels que l'injonction à s'engager. Les discours politiques et médiatiques mettant en exergue le phénomène d'abstention des jeunes « relayent l'idée d'une jeunesse désengagée, apolitique, individualiste et apathique » (Becquet et Goyette, 2014). Ces discours contribuent, d'une part, au manquement quant à la valorisation de l'hétérogénéité des pratiques d'engagement ainsi qu'à imposer une vision de ce que serait l'engagement qui répond plus tôt à sa définition restrictive aux dépens d'une liberté et d'une capacité offertes aux citoyens d'inventer sa pratique de participation. « *Les nouvelles modalités d'accompagnement sont tournées vers la mobilisation et l'engagement des jeunes et cet objectif génère des normes d'engagement* » (Lardeux, Zobel, Cahiers de l'action, 2020/2 N° 56).

La normalisation des formes d'engagement qui se concrétise par l'incitation à participer aux espaces formels serait alors perçue ou vécue comme une contrainte et ne découlerait plus d'un acte volontaire. « En parallèle se sont accentuées les injonctions à l'engagement ou à la participation dans les secteurs de l'éducation, de la jeunesse et de l'intervention sociale qui véhiculent des représentations des jeunes et formulent des attentes à leur égard » (Becquet et Goyette, 2014). De plus, cette injonction à la participation et sa normalisation participeraient à vider de sa substance toute mobilisation de jeunes.

Au regard de ces différentes approches et comme nous avons pu le voir dans notre première partie, nous retenons que la conception « d'éloignement » répond à une certaine définition de l'engagement, c'est-à-dire une version plutôt conforme et restrictive adoptée par les institutions publiques. De plus, nous comprenons que la qualification « éloignés » d'une partie de la population, en l'occurrence des jeunes dits « en difficulté », comporte un point de vue situé, celui d'une partie des agents des institutions publiques et des chercheurs en sciences sociales qui se fondent sur l'approche conformiste de la participation. Dans une perspective de réciprocité, il est possible de renverser le raisonnement relatif à l'éloignement et son questionnement. Est-ce les jeunes dits en difficulté qui sont éloignés ou inadaptés aux sphères conventionnelles d'engagement ? Ou est-ce les dispositifs qui sont inadaptés et éloignés des réalités des jeunes ?

B) Vers de nouvelles approches en sociologie : dépasser l'écueil de l'invisibilité

Étant donné qu'une majorité de travaux en sociologie s'intéressant à l'engagement des jeunes en difficulté se focalisent sur l'analyse des dispositifs d'action publique ainsi qu'aux discours des professionnels, beaucoup de résultats se concentrent sur « l'éloignement » et « l'improbabilité ». Ces angles de recherche et ces raisonnements ont pour conséquences d'omettre et d'invisibiliser des formes d'engagement des jeunes.

« L'invisibilité de l'engagement des jeunes en difficulté provient en grande partie du fait que les études préexistantes s'en sont souvent tenues aux espaces ouvertement définis comme politisés (...). En effet, très peu d'études ont considéré le milieu de vie dans lequel évolue le jeune en

difficulté comme un espace favorisant l'engagement dans un processus continu alors que ces dernières années, ces espaces ont vu une culture participative des usagers émerger ou se renforcer » (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020).

Le résultat de cet angle mort est que peu d'écrits existent à ce jour pour éclairer les particularités de l'expérience de l'engagement des jeunes en difficultés. Ainsi, une partie des acteurs de la recherche en sciences sociales soulève que des obstacles épistémologiques se posent « pour aborder ce sujet occulté ou traité seulement sous l'angle anémique d'un engagement absent ou déviant » (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020). Pour dépasser ces entraves, l'enjeu principal consiste alors à adopter de nouveaux angles de recherche. Quelques sociologues en viennent à questionner l'offre conventionnelle relative à la participation des jeunes issus de milieux populaires qu'ils soient urbains ou ruraux.

« Doit-on pour autant en conclure à l'impossibilité de la participation des jeunes des quartiers populaires dans un cadre institutionnalisé comme peut l'être celui des trois CC étudiés ? Assurément oui, si la norme participative ne se détache pas du formalisme et de la dépendance aux institutions locales (mairies, centres sociaux, associations de soutien à la citoyenneté, etc.) que l'on a observés ici. Mais sans doute faut-il aussi compter sur la capacité de ces instances à sortir des cadres dans lesquels la participation est habituellement pensée et mise en œuvre. Car la vision fataliste de l'impossible participation des jeunes des quartiers populaires est sans rapport avec l'engagement dont ces derniers peuvent témoigner dans d'autres situations » (Daquin et al., 2019).

Dans cette perspective, Daquin, Huet et Lebian montrent que ce sont les dispositifs de participation qui seraient inadaptés à l'implication des jeunes tels que les conseils citoyens et qu'il existe de formes d'engagement de jeunes à valoriser (Daquin et al., 2019).

En ce sens, conscientes des écueils rencontrés et des limites que présente une partie des travaux en sociologie de la jeunesse, certaines chercheuses décalent leur angle de recherche. Par exemple, au Québec, Greissler, Lacroix et Morissette optent pour un cadre d'analyse axé sur le milieu de vie des jeunes.

« Le rôle des milieux de vie dans l'engagement et les formes d'actions engagées qui s'y déploient ont été peu étudiés à ce jour. Pendant longtemps, les espaces ont été négligés dans les domaines de la sociologie de l'engagement ou des mouvements sociaux alors même que les mobilisations s'inscrivent dans l'ordre spatial. Aucun cadre d'analyse ne permet de théoriser l'influence des milieux de vie sur les processus d'engagement de personnes en difficulté » (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020).

Les chercheuses ont fait le choix de recueillir et d'analyser le discours de jeunes en difficulté, engagés ou non dans des dispositifs de participation au sein de leur milieu de vie. C'est lors du croisement de leurs données que toute l'importance du lieu de vie dans l'émergence et la structuration de l'engagement des jeunes comme un processus leur est apparue. Les apports des analyses de l'espace d'engagement, en tant qu'« espace concret jouant un rôle essentiel dans le déclenchement d'une action collective et de son maintien »¹⁹ se sont révélés aux chercheuses après coup (après leurs recherches respectives). Ainsi, les cadres théoriques des milieux de vie ont été mobilisés lors d'analyses secondaires. Toutefois, cette

¹⁹ Hmed, C. (2008). « Des mouvements sociaux sur une tête d'épingle. Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, vol. 84, n° 4, p. 145-165.

identification s'est avérée insuffisante pour rendre compte des formes de participation moins visibles qui favorisent, affaiblissent ou neutralisent l'engagement de ces jeunes. C'est pour cela que Greissler, Lacroix et Morissette ont élargi leur cadre d'analyse à quatre autres axes de recherche : 1) les processus d'engagement ; 2) les contraintes et les conditions d'émergence de l'engagement ; 3) les trajectoires d'engagement ; 4) les effets et les motifs de la participation.

En France, c'est également le cas de Becquet et Goyette qui mettent en exergue trois types d'espaces d'engagement des jeunes et leurs interactions.

« La compréhension des pratiques d'engagement des jeunes en difficulté suppose également de dissocier et de qualifier les espaces au sein desquels elles se déploient. Les contributions réunies portent sur trois d'entre eux : les mouvements sociaux, les collectifs d'engagement et les dispositifs d'action publique. (...) Ces trois espaces sont à l'origine d'expériences complémentaires, contradictoires ou en tensions qui peuvent susciter des engagements, des désengagements ou des déagements. Il importe de les avoir à l'esprit, car ils permettent de s'extraire d'une approche uniforme et normative, voire abstraite de l'engagement des jeunes. De plus, ils ne valorisent pas les mêmes normes et, par conséquent, les mêmes processus et procédures d'engagement. Ainsi, les mouvements sociaux et les collectifs d'engagement se revendiquent davantage d'un engagement volontaire alors que l'action publique réunit des dispositifs qui oscillent entre sollicitation et contrainte. Enfin, ils doivent être pensés en relation avec les autres sphères de vie qui elles aussi suscitent des engagements spécifiques. » (Becquet, Goyette, 2014).

En complément de la focale sur les espaces de vie, les chercheuses qui portent ces approches novatrices en matière d'analyse de l'engagement des jeunes dits en difficulté adoptent aussi un angle de recherche relatif aux dispositions biographiques des individus.

« À bien des égards, la bonne focale pour appréhender la trame des engagements des jeunes est de s'intéresser à leur parcours de vie. Cette entrée est riche d'enseignements au sujet du militantisme en général (Fillieule, 2001) et celui des jeunes en particulier (Becquet, 2020b ; Cuconato et al., 2020 ; Mac Mahon et al., 2020). Bien évidemment, cela n'exclut pas d'autres dimensions mais permet de repérer la pluralité des raisons d'agir, des pratiques, des dynamiques de circulation entre les espaces d'engagement, des manières dont ils tirent des enseignements de leurs expériences pour en expérimenter d'autres, tout en inscrivant l'ensemble dans un quotidien fait de ressources et de contraintes, d'injonctions à la réussite sociale et de conjonctures politiques et économiques dont les effets négatifs touchent souvent en premier les jeunes générations. » (Becquet et Stuppia, 2021).

Comme nous l'avons vu en première partie, des chercheurs encouragent à élargir la définition de l'engagement pour éviter les angles morts dans la compréhension des modalités développées par les jeunes hors des espaces traditionnels. Les jeunes en difficulté ayant moins d'opportunité pour développer les compétences requises dans ces espaces, en sont régulièrement exclus de ce fait mais également du fait des représentations qui pèsent sur eux malgré les injonctions à s'engager, et sont ainsi perçus comme désengagés. Pourtant, les travaux tendent à montrer que des formes d'organisation collective émergent pour faire face aux injustices et améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, plusieurs recherches sont menées à partir d'une définition extensive de l'engagement en allant regarder ces initiatives et leur dimension politique et citoyenne à partir de différentes méthodologies.

« Pour saisir cette diversité des rapports à l'engagement et des pratiques juvéniles, de nouvelles alliances de recherche sont nécessaires. En effet, la structuration du champ scientifique fait en sorte que cette question de la participation et de l'engagement au sein des dispositifs d'intervention sociale est très peu travaillée ; elle est réservée aux chercheurs qui s'intéressent davantage aux jeunes de la population générale. Par ailleurs, au-delà des aspects incontournables du civique et du politique, d'autres communautés de recherche s'intéressent, depuis longtemps, aux enjeux de la participation des « acteurs faibles », aux processus d'intervention sociale, à la manière dont cette intégration des jeunes et de leur communauté parvient à développer l'empowerment. Ainsi, alors que l'engagement constitue un prisme privilégié de l'action publique, une alliance entre ces communautés de recherche peut aider à mieux appréhender l'engagement des jeunes en difficulté. » (Becquet, Goyette, 2014).

2. Quatre synthèses de lecture

Notre sélection en matière d'analyse de travaux scientifiques se base sur la thématisation de l'objet de recherche que nous avons réalisé. Dans un premier temps, nous proposons une focale sur les enjeux d'adopter une conception extensive de l'engagement dans le travail de recherche scientifique relatif à la pratique des jeunes en difficultés. Puis, étant donné les caractéristiques des départements situés en Occitanie, nous proposons une focale sur la participation des jeunes en milieu rural. Ensuite, nous nous intéressons aux engagements des jeunes de quartier populaire. Enfin, nous nous penchons sur les engagements des « jeunes en difficulté » à partir de leurs milieux de vie.

A) Pistes conceptuelles pour construire une recherche sur l'engagement des jeunes en difficulté

Gallant, N. (2019). Prolégomènes pour l'étude de l'engagement des jeunes dans diverses sphères de vie : réflexions conceptuelles et esquisse d'opérationnalisation. *Revue Jeunes et Société*, 4(1), 91–112.

S'engager dans les études, s'engager dans la famille, dans le travail... la notion d'engagement infuse différentes sphères de la société et a des effets considérables sur les parcours des jeunes dans les transitions vers l'âge adulte. Nicole Gallant est chercheuse en science politique et professeure titulaire au Centre Urbanisation Culture Société à Québec au Canada. Une partie importante de son programme de recherche s'oriente vers les jeunes. Dans l'article "Prolégomènes pour l'étude de l'engagement des jeunes dans diverses sphères de vie : réflexions conceptuelles et esquisse d'opérationnalisation" paru dans la revue *Jeunes et Société*, elle s'intéresse à l'usage de la notion d'engagement et ses effets sur les parcours des jeunes. Selon l'auteure, le développement des connaissances empiriques sur la notion permettrait d'acquérir un regard critique sur son utilisation durant la période de transition à l'âge adulte. Ainsi, elle en propose une définition conceptuelle qui puisse s'appliquer à différents champs et contribuer à des recherches transversales.

Tout d'abord, l'auteure présente l'idée que l'engagement apparaît comme une nouvelle injonction sociale. Dans un contexte global de mutation des parcours, d'entrée dans l'âge adulte, caractérisé par un allongement de la jeunesse et une désynchronisation des étapes traditionnelles (Olivier Galland), des attentes explicites et implicites dans le but de "se révéler" affectent les jeunes qui ne disposent pas tous des mêmes ressources. Face à l'impossibilité pour certains d'y répondre, autant les politiques publiques en direction des jeunes que les discours médiatiques renvoient la culpabilité aux individus plutôt qu'aux effets d'un système économique et social inégalitaire. Ainsi, selon l'auteure, ces discours sur l'engagement font apparaître trois enjeux normatifs. Premièrement, "l'idée qu'il suffirait de s'engager pour réussir", qui contribue à renforcer le sentiment d'échec individuel quand les objectifs ne sont pas atteints. Deuxièmement, "la notion d'engagement recèle aussi des contenus normatifs implicites sur les « bonnes » façons de s'engager". Autrement dit, le discours autour de l'engagement revêt des représentations qui contribuent à valoriser ou dévaloriser des formes d'engagement et fabriquent des normes sociales souvent éloignées des attentes des jeunes. Troisièmement, le fait que "les injonctions à l'engagement se situent dorénavant partout" sans articulation entre les différentes sphères (les études, la santé, le travail, la famille...) peut créer des formes de tiraillement et d'épuisement chez les individus et doit encourager la recherche à développer une vision transversale sur l'engagement des jeunes.

Ensuite, Nicole Gallant propose une définition conceptuelle de l'engagement pour répondre à l'enjeu d'hétérogénéité des domaines de vie, dans lesquelles la notion d'engagement prend forme, et pour s'autoriser l'élaboration de questionnements de recherche. En s'appuyant sur la littérature scientifique, l'auteure indique que : "nous pouvons appréhender l'engagement comme étant fondamentalement une posture personnelle, marquée à la fois par une intention consciente (Goffman, 1981) et par une mise en acte." En complément, elle précise que "Cette intention prend la forme d'une double promesse : d'une part, envers soi (s'engager, c'est se mettre soi-même en gage, Russ et Badal-Leguill 2004), et, d'autre part, envers un objet généralement extérieur à l'individu, mais parfois très près de lui (études, travail, famille, sport, politique, conjoint, etc.)."

Elle précise également que "l'engagement entraîne un sentiment de responsabilité", "qu'il s'inscrit dans la durée" et, plus implicitement, que "la notion évoque une idée d'intensité qui est de l'ordre des émotions et de l'affect".

Dans le cadre de la commande, cette tentative de définition conceptuelle nous semble intéressante à prendre compte, car elle ouvre la perspective d'une base commune, aux différents champs académiques et secteurs d'intervention, visant à étudier et analyser l'engagement des jeunes.

En outre, l'auteure considère que l'analyse de l'engagement des jeunes fait face à un risque important qui doit questionner les sciences sociales : celui de recréer des normes et des attentes qui peuvent peser sur les jeunes. Pour l'illustrer, elle évoque la recherche dans l'engagement civique qui mobilise le concept d'engagement pour rendre compte de formes alternatives d'expressions politiques individuelles. Malgré le souhait légitime de visibilisation pour aller à contre-courant de l'image véhiculée d'une jeunesse non politisée et apathique, ces approches se concentreraient davantage sur les postures personnelles que sur les actions menées. Ceci présente le risque de créer une injonction morale supplémentaire sur les jeunes individus. Ainsi les acteurs mobilisant la notion d'engagement placent de l'importance dans une "sorte de posture morale individuelle et généralement jugée souhaitable". En somme, l'attention est placée sur la posture de l'individu (être énergique, enclin au changement, investi ...) plutôt que sur ses actions et "ses interactions avec des institutions et structures sociales (et politiques) qui peuvent être plus ou moins réceptives à ses efforts, à ses modes d'expression, etc."

Pour faire face à ce risque d'injonction morale à l'engagement, l'auteure encourage la recherche sur l'engagement à davantage s'intéresser aux contextes et aux contraintes liées aux environnements sociaux, culturels et économiques.

Enfin, dans une dernière partie, Nicole Gallant présente une programmation de recherche visant à étudier l'engagement des jeunes dans leur parcours de transition vers l'âge adulte. Celui-ci entend répondre à trois objectifs.

Le premier est celui de documenter les discours sur l'engagement pour examiner les discours normatifs en distinguant les milieux, les publics ciblés et les attentes explicites et implicites. Il s'agirait alors d'imaginer un dispositif académique de collecte dans différents contextes : les politiques publiques, les archives journalistiques, les médias sociaux... Ce premier objectif trouve des échos dans des recherches récentes sur les discours ambiants, et notamment sur les questions interculturelles.

Le deuxième objectif est d'avoir recours à une démarche centrée sur les trajectoires des jeunes pour construire des recherches sur les articulations des engagements entre différentes sphères de la vie (travail, famille, santé...). Selon l'auteure, les recherches sur l'engagement civique des jeunes sont limitées, car les interactions entre les formes d'engagement ne sont que très peu étudiées. Pour y pallier, elle propose de constituer une définition ouverte et d'opérationnaliser l'étude des trajectoires d'engagement (en incluant le non-engagement et le désengagement) à partir de différentes approches théoriques et en usant d'outils de recherches (comme les grilles "emploi du temps) pour retracer les processus multiples d'engagements et analyser les " liens organiques qui existent entre parcours, circonstances, conditions et promesses."

Le troisième objectif vise à adopter une "approche sociologique orientée vers les processus et les contextes" pour repenser la notion d'engagement en lien avec les contextes et analyser son appropriation par les jeunes dans différentes sphères de vie. En croisant des niveaux macrosociologiques et microsociologiques, il s'agirait alors de démontrer que l'engagement n'est pas qu'une qualité individuelle et morale, mais le résultat de contextes multiples.

Ainsi Nicole Gallant conclut sur l'importance de "concerter les efforts de chercheurs de diverses disciplines dans le but d'analyser les processus et les formes d'engagement des jeunes; de documenter l'articulation entre les multiples sphères de la vie (continuités, discontinuités, tensions, complémentarités); de comparer des contextes sociétaux variés afin de repérer les conditions objectives qui favorisent ou freinent l'engagement; et d'identifier la temporalité des engagements, tant au quotidien que dans le parcours biographique général". Elle ajoute enfin que ces "enquêtes favoriseraient la reconnaissance d'une pluralité de modes d'engagement en démontrant que l'engagement n'est pas seulement une propriété individuelle, mais bien le fruit d'un processus et d'une construction tributaires des contextes. Elles pourraient ainsi contribuer à nuancer les présupposés populaires alarmistes sur l'apathie et de désengagement des jeunes aujourd'hui."

B) Jeunes ruraux : vie publique, citoyenneté et participation

Vachée, Cécile, Sophie Ruel, et Christophe Dansac. « Invisibilité des jeunes en milieu rural, comment les « jeunes sans Cité » « s'en sortent » ? Effet des pratiques de citoyenneté sur la mobilité géographique et la reconnaissance sociale », *Vie sociale*, vol. 29-30, no. 1-2, 2020, pp. 89-106.

La littérature scientifique propose de plus en plus de lectures sur les engagements des jeunes. Toutefois, Vachée, Ruel et Dansac soulèvent que les travaux qui s'intéressent aux pratiques citoyennes des jeunes ruraux se font rares.

Les auteurs s'attachent à rappeler quelques spécificités de la citoyenneté des jeunes ruraux mis en lumière par la sociologie. La première est que les territoires ruraux sont le plus souvent dépourvus de politiques dédiées à la jeunesse (Loncle, 2013). Ensuite, la jeunesse est moins inscrite comme priorité politique dans le milieu rural (seulement une commune sur quatre) que dans le monde urbain (neuf communes sur dix) (Even, Coly, 2017). De plus, nous ajoutons que la place de la jeunesse dans les politiques locales en milieu rural, malgré une volonté de développement, se trouve confrontée à des difficultés telles que « *le poids des représentations, la faiblesse des interventions en faveur des jeunes ou encore le peu de dispositifs d'accompagnement* » (Coquard, 2014). Enfin, en 2016, le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse²⁰ révélait que « *le bénévolat est plus fréquent chez les jeunes des milieux ruraux que chez les jeunes qui vivent dans des villes de plus de 5 000 habitants ou dans des grandes agglomérations urbaines* » (18 % en zone rurale contre 13 % en zone urbaine). Cette statistique s'explique par le fort degré d'attachement des jeunes ruraux à leur territoire et par une plus grande confiance dans les relations de proximité qu'en ville.

Comme pour « l'engagement des jeunes en difficultés », le peu d'indicateurs et le manque d'écrits induisent que les sciences sociales comportent des angles morts au sujet des engagements des jeunes ruraux dans la vie locale et qu'il existe des obstacles épistémologiques pour révéler et qualifier leurs particularités.

L'article de Cécile Vachée, Sophie Ruel, et Christophe Dansac contribue à révéler les spécificités de l'engagement des jeunes ruraux. Leur objectif consiste à décrire et analyser les pratiques de citoyenneté déclarées par les jeunes ruraux « *comme facteur contribuant à leur mobilité géographique et leur reconnaissance sociale* ». Leur angle d'étude se fonde alors sur l'expérience d'inégalité territoriale subie et vécue par les jeunes ruraux. Les chercheurs se demandent si « *tant du point de vue des espaces de représentation que de celui des équipements et des services, les jeunes ruraux ne sont pas exclus de ce qui habituellement fait cité* ». Ils partent du postulat que les difficultés auxquelles les jeunes ruraux sont confrontés représentent des obstacles à leur engagement. Autrement dit, elles limiteraient leur « *droit de cité* »²¹. Pour décrire les jeunes ruraux, les auteurs proposent alors d'utiliser le concept de « jeunes sans Cité » qui fait écho à l'expression « jeunes des cités ». Leurs résultats se basent sur l'analyse de données collectées à travers des questionnaires auprès de collégiens et lycéens scolarisés dans le département du Lot.

Dans une première partie, les auteurs s'intéressent aux effets de la socialisation intra et extra familiale concernant l'engagement des jeunes ruraux, notamment dans la vie associative, et leur participation à des espaces de citoyenneté (délégués de classe, élus dans un conseil de jeunes). D'abord, en s'appuyant

²⁰ Aldeghi I., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Maes C. (CRÉDOC), Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016, Rapport d'étude, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), octobre 2016.

²¹ Étienne Balibar, Droit de cité. Culture et politique en démocratie, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1998.

sur les travaux de Lambert et Roudet²² ainsi que de Muxel²³, ils se demandent si cette socialisation primaire influence les modalités de la participation des jeunes à la vie citoyenne locale, ainsi que leurs projections dans des fonctions de représentant ou de bénévole. De plus, au regard des productions de Bekkers²⁴, ils interrogent le poids des formes d'intériorisation de la norme de bénévolat qui conduisent à l'engagement des enfants, compris en dehors des sphères de préoccupation de leurs parents.

Leurs résultats montrent que « *les jeunes ruraux parlent moins de politique avec leurs parents que les urbains, que « les filles sont plus enclines à participer que les garçons et ce surtout pour le bénévolat* », et qu'enfin, « *le fait d'avoir déjà des expériences de participation (à l'organisation d'événements) contribue aussi à augmenter cette propension, tout comme le fait de parler de politique avec ses parents* ». Ils analysent aussi qu'il existe une « *désaffection croissante avec l'âge pour les fonctions de représentation et de façon plus surprenante pour le bénévolat* » (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

« Dans le contexte spécifique de la ruralité, les pratiques de citoyenneté en lien avec les héritages familiaux et les expériences personnelles de participation de jeunes ruraux dans des espaces de citoyenneté sont des facteurs sinon déterminants, en tout cas importants pour que ces « jeunes sans Cité » sortent de l'invisibilité locale et sociale. Elles permettent d'obtenir une reconnaissance sociale et ouvrent par voie de conséquence à des perspectives d'avenir positives. Toutefois, leur rareté, en lien avec la faible densité territoriale, ainsi que l'absence de politiques dédiées à la jeunesse dans les territoires ruraux constituent des obstacles auxquels cette jeunesse rurale est confrontée » (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

Dans une deuxième partie, les sociologues identifient les freins à la mobilité géographique et à la reconnaissance sociale des « jeunes sans Cité », notamment « *l'absence de politiques dédiées à la jeunesse dans les territoires ruraux et la rareté des pratiques de citoyenneté des jeunes en lien avec la faible densité* » (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

Pour ce faire, les auteurs adoptent deux conceptions de la « cité » comme angle d'analyse de la participation citoyenne des jeunes ruraux contribuant à leur reconnaissance sociale. La première se réfère aux grands ensembles des habitats sociaux qui constituent les milieux urbains et pour laquelle « *l'expression « jeunes des cités » comportent de nombreuses connotations* ». Se fondant sur les travaux de Christine Delory-Momberger et Bernard Friot, la seconde est entendue comme « *un espace public et politique à l'intérieur duquel les citoyens peuvent, par leur participation, s'affirmer comme membres d'une collectivité politique agissante* »²⁵.

Dans un premier temps, les chercheurs expliquent que « *l'absence et l'éloignement d'équipements* » sont des facteurs qui « *privent les jeunes ruraux d'une Cité au sens des usages qui en sont faits et des modèles procurés par les médias, qui structurent et façonnent les cultures juvéniles* ». En ce sens, ils soulignent que l'environnement dans lequel se déploient les sociabilités des jeunes ruraux est « *radicalement différent* » de celui des « jeunes des cités » (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

²² « *Les jeunes ruraux entretiennent davantage de liens avec leur famille, et ce pendant plus longtemps que les autres jeunes* » par Yves Lambert, Bernard Roudet, « *Qui sont les jeunes ruraux ?* », Agora débats/jeunesses, 1(1), 1995, p. 47-56.

²³ « *L'étude de la participation électorale montre qu'elle est renforcée au sein du foyer dès lors que les membres d'une même famille partagent un espace d'échanges et de discussions au quotidien* » par Anne Muxel, « *La politisation par l'intime. Parler politique avec ses proches* », Revue française de science politique, 65(4), 2015.

²⁴ René Bekkers, « *Intergenerational Transmission of Volunteering* », Acta Sociologica, 50(2), 2007, p. 99-114.

²⁵ Delory-Momberger, C. et Friot, B. « *Avoir droit dans la cité. Vulnérabilités et pouvoir d'agir* », Le sujet dans la cité, 3, 2012, p. 29-33.

En référence à la seconde conception retenue et aux travaux d'Étienne Balibar²⁶, les chercheurs estiment qu'« *en milieu rural, les jeunes disposent de moins d'espaces pour exprimer le « droit de cité»* ». Ils observent que « les conseils municipaux de jeunes » ou les « junior associations » n'existent pas ou peu. Étant donné que « *le droit de cité participe de la visibilité des groupes sociaux dans l'espace public* » et se basant sur un rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale traitant de ce sujet²⁷, les auteurs affirment que « *les jeunes ruraux souffrent d'invisibilité* », c'est-à-dire un déni de reconnaissance qui contribue à leur exclusion sociale (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

« Cette mise à distance des jeunes ruraux s'opère par la difficile prise en compte au niveau local, en particulier par les adultes et par les élus, des potentialités de ces jeunes à s'inscrire en tant que citoyens actifs et parties prenantes de la gouvernance locale et des affaires publiques. Les adultes ne considèrent pas les jeunes ruraux comme susceptibles de participer aux activités existantes et futures du territoire, car ils anticipent leur potentiel départ en lien avec la poursuite d'études supérieures puis la recherche d'un emploi. Le sentiment éprouvé par les jeunes ruraux de ne pas être pris en compte au niveau local par les élus constitue une seconde source de leur invisibilité sociale. La posture des décideurs politiques concourt donc aux dynamiques réductrices ou productrices d'invisibilité. (...) Ce phénomène est renforcé par l'absence de politiques dédiées à la jeunesse dans les territoires ruraux mais aussi par la faible densité de cadres, de sphères d'inclusion et de participation à la société propices à l'investissement de la Cité telle que décrite précédemment » (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

En conclusion, Cécile Vachée, Sophie Ruel, et Christophe Dansac confirment que les jeunes ruraux interrogés sont « sans Cité » dans les deux acceptions du concept. D'une part, ils sont moins visibles que les jeunes urbains dans l'espace public du fait de l'absence d'équipements qui leur sont dédiés et du manque de réseaux de transports qui nuit à leur capacité de mobilité. D'autre part, même si les jeunes ruraux « *se projettent davantage que les urbains dans des fonctions de représentation* », manifestant un intérêt pour exercer leur droit de cité, ils disposent de moins d'opportunités en termes d'engagement associatif et sont éloignés des espaces de citoyenneté ce qui concourt à leur exclusion des fonctions de représentations par exemple. Ainsi, les jeunes ruraux connaissent des situations d'empêchement pour exercer leur « droit de cité » constituant un obstacle à leur reconnaissance sociale. Toutefois, les auteurs invitent à prendre avec précaution leurs résultats reposant sur des données déclaratives venant des jeunes.

En ouverture, les auteurs encouragent à soutenir l'engagement des jeunes en milieu rural participant à leur reconnaissance sociale, notamment par l'innovation et le développement de l'intervention sociale des acteurs de l'éducation populaire. Ils proposent que cette intervention s'inscrive dans le sens de la création d'« *espaces de parole, de représentation et d'initiatives pour les jeunes* » et contribue à les impliquer dans la définition de projets qui les concernent au niveau local. Ils précisent qu'« *à la condition de veiller à la mixité sociale et générationnelle, elle (l'intervention sociale) peut contribuer à la reconnaissance de ces citoyens et leur permettre de sortir de l'invisibilité* » (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

²⁶ Étienne Balibar, *Droit de cité. Culture et politique en démocratie*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1998.

²⁷ Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *L'invisibilité sociale : une responsabilité collective*, Paris, rapport de recherche, 2016.

C) Engagement des jeunes de quartier populaire et enjeux de la coproduction de connaissances

Sophia Arouche, Laurent Lardeux, Jonathan Stebig, Clemens Zobel (coord.), L'engagement dans les quartiers populaires. Formes et modalités des initiatives des jeunes, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n°56, Paris, 2020, 88p.

Ce numéro des Cahiers de l'action publié en 2020 aborde la thématique de l'engagement des jeunes en quartier populaire dans le cadre d'une coopération entre les laboratoires de recherche Labtop et LEGS de Paris 8, le Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural Migration-Citoyenneté-Développement (GRDR) et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Rattachés à l'École doctorale « Pratiques et théories du sens » de l'Université Paris 8, le Labtop (Laboratoire des Théories du politique) croise les différentes approches de la science politique, dans une ambition de décroisement pour analyser les liens entre normes et pratiques²⁸. L'UMR Laboratoire d'études de genre et de sexualité, créé en 2014, vise également à faire dialoguer les disciplines pour comprendre la place du genre et de ses représentations dans les pratiques²⁹.

A la fois observatoire et centre de ressources et d'expertise, l'INJEP est un service du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse regroupant différentes expertises en son sein pour produire et partager de la connaissance avec les acteurs dans le but de soutenir les pratiques et l'action publique³⁰. L'institut produit les Cahiers de l'action, collection créée en 2005 qui vise à faire résonner les réflexions des chercheurs et des acteurs de terrain sur différentes thématiques dans les champs de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le GRDR est une association créée en 1969 composée de professionnels de terrain et de la recherche académique proposant leurs compétences pour soutenir l'organisation et le développement des initiatives des acteurs dans les territoires. Le groupe a en effet une longue expérience des démarches de recherche-action qu'il développe depuis ses débuts avec les associations de migrants en faveur du développement local en Afrique depuis les années 1970 et de l'insertion des migrants installés en France à partir des années 2000.

Par la réflexion croisée de ces organisations, disposant de solides savoirs théoriques sur la thématique mais également des savoirs issus du terrain grâce au travail de proximité mené par le GRDR, les auteurs visent la coproduction de connaissances et le renforcement des conditions favorables à l'engagement des jeunes.

Coordonnée par Sophia Arouche (Paris 8), Laurent Lardeux (INJEP), Jonathan Stebig (GRDR) et Clemens Zobel (Paris 8), ce cahier met à contribution des chercheurs et acteurs de terrain afin de mettre en dialogue les analyses. Les enjeux communs des trois organisations ainsi que cet objectif de coproduction et de valorisation des savoirs construits par les acteurs sur l'engagement des jeunes de quartier populaire sont expliqués en introduction. Les deux parties sont présentées ainsi que les enjeux qu'elles soulèvent.

Les contributions à ce cahier amènent un changement de paradigme en regardant les initiatives existantes portées par les jeunes de quartiers populaires plutôt que l'invisibilité de la parole de ces jeunes analysée à partir d'un déficit de capitaux nécessaires à la participation menant à une désaffiliation.

²⁸ Site internet du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris : <https://www.cresppa.cnrs.fr/labtop/page-une/presentation-du-labto>

²⁹ Site internet de l'université Paris 8 : <https://www.univ-paris8.fr/UMR-8238-Laboratoire-d-etudes-de-genre-et-de-sexualite-LEGS>

³⁰ Site internet de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire : <https://injep.fr/institut/>

« Face à ce constat, et pour surmonter l'effet d'écran que peut parfois générer une surabondance de travaux sur le « déficit » de prises de parole, la connaissance de la participation des jeunes de quartiers populaires, de la plus conventionnelle à la plus protestataire, s'impose comme un enjeu majeur » (p.8). Pour répondre à cet enjeu, les auteurs prennent le parti de donner la parole aux acteurs engagés et de valoriser leurs savoirs expérientiels.

Ainsi, la première partie recense des analyses d'engagements de jeunes de quartier populaire, d'abord pour répondre à des problématiques concrètes liées aux discriminations vécues par les habitants de ces quartiers, puis en regardant la place de l'entrepreneuriat dans les nouvelles formes d'action collective, avant de s'intéresser à la manière dont les jeunes construisent leur citoyenneté à travers des engagements transnationaux.

La seconde partie aborde quant à elle les enjeux de la coproduction des connaissances. Elle revient sur la démarche de recherche-action au cœur du projet du GRDR. Les témoignages croisés de chercheuses et militantes mettent ensuite en lumière la place des expériences personnelles dans l'engagement des jeunes femmes des quartiers populaires. Enfin, le sociologue Eric Fassin revient sur les enjeux de la participation et de l'engagement des jeunes dans les quartiers populaires dans un entretien mené par Sophia Arouche, doctorante en science politique.

Le sociologue explique que, pour comprendre cet engagement, il est nécessaire de « faire un va-et-vient entre l'enquête empirique et l'analyse théorique ; l'une interrogeant l'autre, tour à tour » (p.71) pour permettre la comparaison sans tomber dans une conception ethnocentrée de l'engagement.

« Valorisation des pratiques d'engagement »

Les inégalités ont encore été mises en lumière avec la crise sanitaire dans les quartiers populaires donnant également une visibilité aux actions associatives de solidarité et de leur rôle central pour répondre aux besoins concrets des habitants. Dans un contexte de défiance envers les décideurs, les habitants inventent ainsi collectivement les solutions pour mieux vivre dans leur quartier, selon différentes modalités allant de la complémentarité avec les acteurs publics à la contestation. « L'engagement des jeunes dans ces territoires passe en effet par un retournement de la logique du « ghetto » en apportant une signification politique aux situations vécues afin de transformer les expériences négatives en supports positifs d'action » (Lardeux et Zobel, Cahiers de l'action, 2020, p.8).

En se référant aux analyses des acteurs de terrain, les auteurs avancent que les engagements sont nombreux dans les quartiers populaires, et qu'il s'agit moins d'une absence de participation des jeunes, donnant lieu à des actions d'éducation à l'engagement, que d'un manque de visibilité et de reconnaissance de cette participation. Ils expliquent que ce manque de reconnaissance résulte notamment des logiques parfois contradictoires soutenues par les pouvoirs publics : ces derniers enjoignent plus que jamais les jeunes des quartiers populaires à s'engager, mais des formes de méfiance apparaissent lorsque ces engagements se font hors des cadres formels, parfois par crainte de communautarisme. De la même manière, des dispositifs de participation encouragent les jeunes à investir l'espace public en même temps qu'est véhiculé un discours négatif sur la trop forte présence des « jeunes de banlieue » dans l'espace public.

Les auteurs relèvent les inégalités d'accès à l'engagement pour les jeunes des quartiers populaires :

- La première est liée au discours sur les « jeunes de banlieue » qui freine leur implication dans l'espace public ;
- La deuxième se joue à l'école, espace déterminant dans l'acquisition des compétences favorables à l'engagement, lorsque les moyens alloués dans les territoires sont trop faibles pour soutenir ces compétences ;
- La troisième concerne l'accès à l'emploi face aux discriminations rencontrées par les jeunes des quartiers populaires et à l'absence de politiques publiques capables de remédier au chômage structurel qui en découle.

C'est à partir de ces réalités concrètes que les jeunes des quartiers populaires s'organisent et s'engagent collectivement pour trouver des solutions.

Faire advenir des besoins sociaux en objets politiques reconnus

Les auteurs prennent pour exemple trois initiatives présentées par leurs porteurs issus des quartiers concernés. Ces initiatives tentent de répondre aux formes d'inégalités précédemment citées et illustrent différentes modalités d'action et de relation aux pouvoirs publics. La première propose de travailler sur les freins psychologiques à l'insertion professionnelle en développant des partenariats locaux et nationaux. La deuxième est portée par une éducatrice de rue ayant décidé de créer sa propre association d'accompagnement des jeunes incarcérés dans leur insertion professionnelle suite à des désaccords quant à l'orientation suivie par sa direction. Enfin, la troisième montre comment, suite à des pannes d'ascenseur, des mamans et des jeunes se sont mobilisés et organisés pour porter leurs revendications dans un mouvement de contestation.

S'engager au sein de la sphère économique

Ensuite, Clemens Zobel étudie l'évolution de l'engagement en intégrant une dimension entrepreneuriale à partir de résultats d'une recherche-action. Différentes expérimentations soutenues par le GRDR et ses partenaires, certaines partant d'un projet individuel et d'autres développées en collectif, sont alors analysées. L'entrepreneuriat répond ici aussi à des besoins sociaux identifiés et de lever les freins du financement et de l'insertion professionnelle. L'analyse porte ainsi sur l'équilibre entre social et lucratif, les limites que cela peut générer lorsque l'attente de contrepartie devient trop forte, et les modalités favorisant la création de communs.

Construire de nouvelles formes de citoyenneté dans des engagements transnationaux

Souvent descendants d'immigrés, les jeunes des quartiers populaires sont sans cesse ramenés à leurs origines. A partir de l'analyse d'entretiens biographiques, Laurent Lardeux montre comment certains jeunes s'engagent dans différentes causes transnationales et, à partir de leur inscription résidentielle (locale), statutaire (nationale) et d'origine (transnationale), s'appuient sur de nouveaux référentiels pour progressivement construire leur citoyenneté à partir de leur expérience.

« Enjeux de la production mutualisée de connaissances »

Cette deuxième partie reprend d'abord la longue histoire du GRDR avec les démarches de recherche-action regardées avant de proposer une analyse de l'engagement féminin dans les quartiers populaires,

croisant les expertises militantes, professionnelles et scientifiques. Dans un entretien, le sociologue Eric Fassin conclut sur les enjeux de la participation et de l'engagement des jeunes des quartiers populaires.

Dès le départ, le GRDR a souhaité s'inscrire à la fois dans l'action et dans la production de connaissances dans une logique de mutualisation des savoirs. Ce positionnement a ainsi permis de faire évoluer la recherche et les pratiques à l'extérieur mais également en interne de l'association qui a pu, par une connaissance fine des enjeux et des changements de contextes, modifier ses statuts et pratiques au gré des évolutions.

Dans le deuxième article, les militantes et chercheuses cherchent à comprendre l'engagement des femmes dans les quartiers populaires, très peu étudié, ces dernières faisant par contre l'objet de nombreuses représentations souvent peu valorisantes. Les trois expériences, le parcours d'engagement personnel d'une militante du Front de mères, le récit de cette association par sa fondatrice, les interactions opérées entre l'engagement dans des associations universitaires et de quartier d'une étudiante, montrent que le sentiment d'injustice fait advenir l'engagement comme une nécessité pour tenter d'améliorer les conditions de vie. Elles montrent aussi la place des lieux collectifs de socialisation dans la prise de conscience de ces injustices.

Enfin Eric Fassin expose les enjeux de la participation et de l'engagement des jeunes dans les quartiers populaires. Selon lui, il est important d'aller au plus proche du terrain pour comprendre ce qui se joue dans ces quartiers, de plus en plus échelle de mobilisation lorsque le monde politique actuel paraît trop éloigné des réalités. Il s'agit alors de recréer du collectif alors même que l'État défend des logiques de privatisation. Pour cela, il est indispensable que les habitants des quartiers populaires, et notamment les jeunes, aient accès à l'espace public et à des lieux de regroupement pour permettre leur organisation collective et la reconnaître. Aujourd'hui, de nombreuses représentations pèsent sur les jeunes des quartiers populaires, hommes comme femmes, et leurs revendications collectives sont invisibilisées.

Dans le cadre de la présente commande, cette édition des Cahiers de l'action présente le double intérêt d'aborder à la fois les questions d'engagement d'un public jeune souvent considéré comme éloigné des espaces de participation et de soulever les enjeux liés à la mutualisation des connaissances renforçant la production de nouveaux savoirs et la valorisation des engagements. La volonté de donner à voir ce qui existe plutôt que de partir du principe d'une incapacité du fait d'un contexte socio-économique défavorable permet d'apporter un regard nouveau sur l'engagement des jeunes en quartier populaire. La prise en compte des analyses des acteurs directement impliqués localement et la coproduction de connaissance est en plus l'occasion de créer un nouvel espace d'engagement dans la démarche de recherche.

D) « Penser l'engagement des jeunes en difficulté : leurs expériences à partir des milieux de vie »

Greissler E, Lacroix I, Morissette I. (2020). *Penser l'engagement des jeunes « en difficulté ». Leurs expériences à partir des milieux de vie*, Presses de l'Université du Québec, Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », 264 p.

La perspective théorique apportée par cet ouvrage constitue une approche nouvelle dans le champ des sciences sociales concernant l'analyse de l'engagement des jeunes en difficulté. Étant donné que les recherches réalisées partent souvent des représentations des institutions publiques en matière de définition de l'engagement, les autrices proposent de baser leurs analyses sur les représentations des jeunes. En effet, les chercheuses proposent de « *comprendre comment ces jeunes dits "en difficulté" définissent eux-mêmes l'engagement et le vivent, particulièrement à travers leur milieu de vie* » pour reconnaître le rôle de ces milieux dans la mobilisation de ces jeunes (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021).

Cet ouvrage se fonde sur la mise en commun de trois projets de recherches portés par autant de chercheuses et dont les objets d'étude concernent l'engagement des jeunes en situation de marginalité. Elisabeth Greissler, membre du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations, s'est intéressée aux jeunes en sortie de rue. Isabelle Lacroix, sociologue, associée à la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables, a étudié l'engagement de jeunes placés au sein de leur lieu de vie. Et, enfin, Isabelle Morissette, enseignante à l'Université du Québec à Montréal, s'est concentrée sur la participation citoyenne vécue au cours de l'adolescence.

Les dispositions biographiques des jeunes

Les autrices ont étudié ce qui a pu créer, dans la trajectoire biographique des jeunes, les conditions d'un engagement futur dans leur milieu de vie.

Elles ont, d'abord, remarqué qu' « *en l'absence ou la faible présence d'une socialisation familiale, d'autres espaces de socialisation, survenus en amont des milieux de vie étudiés, et des figures d'adulte ou de pairs soutenant leur pouvoir d'agir, influencent grandement les parcours d'engagement* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Cette analyse va dans le sens des travaux scientifiques qui ont nuancé le poids de la socialisation familiale, en soulignant que les jeunes étaient de plus en plus exposés à des formes de socialisation extra familiale plurielles (Tournier, 2010). Elles démontrent notamment que cette socialisation extra familiale peut jouer un rôle conséquent dans la fabrication des dispositions futures à l'engagement des jeunes en difficulté. Sans pouvoir affirmer précisément que les expériences antérieures comme celle vécue à l'école ou dans d'autres sphères de la vie ont favorisé directement l'engagement des jeunes au sein de leurs milieux de vie, les chercheuses expliquent que « *les apprentissages réalisés se perpétuent dans leur mobilisation (en milieu de vie) et constituent une condition favorable à leur engagement ultérieur* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). De plus, elles précisent que les pairs jouent un rôle important dans les trajectoires d'engagement des jeunes.

Puis, en s'interrogeant sur les nombreux freins à l'engagement des jeunes en difficulté – liés principalement à leurs conditions socio-économiques et à leur intériorisation d'un sentiment d'incompétence face aux questions politiques et sociales, elles ont considéré une hypothèse qui peut

apparaître non intuitive de prime abord : « *l'expérience biographique difficile peut devenir un levier pour s'engager* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Selon les jeunes interrogés, leurs difficultés à s'engager sont liées à leur position sociale qui se traduit par des situations de pauvreté, de précarité, de difficultés à se loger, des problèmes de santé, de faibles relations sociales, d'absence de diplôme ou de consommation de drogue. Ces freins ont pour conséquence de les éloigner des espaces de participation. De plus, ils témoignent d'un sentiment de mise à l'écart de la société en raison de leur minorité (une disqualification). Enfin, selon les jeunes enquêtés, l'expérience d'engagement nécessite une certaine maturité et des formes de stabilité qui offrent la disponibilité cognitive et temporelle pour concilier travail ou école/famille/engagement. Leur déficit en la matière représente une entrave supplémentaire à l'engagement. Les autrices observent que les jeunes enquêtés ont en commun le fait de s'autodésigner comme étant « *incompétents* » face au champ politique et à ses enjeux. « *Ceux se sentant en déficit de citoyenneté, parce qu'incapables de s'engager, finissent par ne pas se sentir dignes de s'engager ou pas prêt à le faire* » (De Linares, 2005, p.88).

Les trois sociologues nuancent cette analyse : « *dans l'ensemble, pour les jeunes interviewés, les ressources cognitives et leurs expériences personnelles ont été déterminantes dans les conditions de leur engagement* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Elles affirment alors qu'une expérience biographique difficile peut malgré tout constituer pour beaucoup une ressource, voire un « capital (spécifique) d'expérience biographie » (Delcroix, 2002). Delcroix le définit comme des « ressources subjectives » formées par et dans l'expérience vécue telles que « *des compétences de compréhension, de création de liens intersubjectifs, de communication, et de résolution de problèmes* » (Delcroix, 2004, p.19). Les chercheuses démontrent que ce capital d'expériences biographique « *devient une ressource d'engagement, d'une part, lorsque les jeunes en difficulté réalisent un travail subjectif pour transformer en atout certaines contraintes, et d'autre part, lorsque des organisations militantes leur permettent de les activer* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021).

Toutefois, Greissler, Lacroix et Morissette se questionnent quant aux profils des jeunes en difficulté qui sont étudiés. Elles remarquent à travers l'analyse de leurs propos sur leur socialisation à l'engagement que malgré leurs difficultés, ils sont dotés de ressources cognitives importantes. Au regard de leur niveau d'instruction peu élevé, elles en déduisent une accumulation certaine d'un capital d'expériences biographiques. Ainsi, elles s'interrogent de la façon suivante : les dispositions biographiques des jeunes enquêtés en font-ils des cibles privilégiées, à la fois, des milieux de vie étudiés et des chercheuses elles-mêmes ? Les plus engagés ne seraient-ils pas finalement les moins en difficulté ?

Les autrices nous signalent que les dispositions biographiques à l'engagement ne suffisent pas à expliquer l'entrée des jeunes enquêtés dans les espaces de participation au sein de leurs milieux de vie. Il s'agit aussi de s'intéresser « *aux effets que le groupement lui-même a sur l'individu engagé* » (Sawicki, 2000, p.126). Elles s'appuient sur Vendramin (2013) qui explique que « *s'engager est le résultat d'une rencontre entre les dispositions d'une personne, son intérêt pour une cause et les interrelations qui seront établies entre les individus et une organisation ou un collectif* »³¹.

A l'instar de Stangherlin³², les trois chercheuses estiment qu'il est important de « *relativiser l'influence des ressources préexistant à l'engagement* » et de « *revaloriser la capacité des organisations à produire de l'engagement* ». Selon Greissler, Lacroix et Morissette, « *les dispositions biographiques doivent être collectivisées par le biais d'un espace de participation qui va mettre en relation les expériences vécues des*

³¹ Vendramin, P. L'engagement militant, Louvain-la-Neuve, Presse Universitaire de Louvain, 2013.

³² Stangherlin, G. « L'approche biographique de l'engagement public dans la modernité avancée », recherches sociologiques et anthropologiques, 2006, vol.37, p.152.

jeunes et donner un sens nouveau à leur trajectoire de vie » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Cette collectivisation contribue à transformer le handicap d'un manque de capitaux scolaires, sociaux et culturels en un savoir expérientiel mobilisable et favorisant leur engagement. Pour qualifier ce phénomène de transformation individuelle par la capitalisation d'expériences biographiques, les chercheuses utilisent le concept d'« *auto-habilitation à l'engagement* » proposé par Gaxie³³.

Les espaces d'engagement des jeunes en difficulté

Greissler, Lacroix et Morissette approfondissent leur recherche à travers l'analyse du milieu de vie au sein duquel évoluent les jeunes pour expliquer le fait qu'ils se mobilisent dans ces espaces. Les milieux de vie des jeunes enquêtés constituent « *un espace collectif partagé quotidiennement ou régulièrement avec leurs pairs, (...) sous la supervision des adultes qui jouent un rôle moteur dans leur socialisation à l'engagement* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Pour les autrices, trois dimensions caractérisent les milieux de vie. D'abord, elles distinguent leur qualité de lieux d'appartenance, c'est-à-dire une humanisation du milieu qui révèle la création de liens significatifs entre les jeunes et les intervenants. Ensuite, elles mettent en exergue le déploiement de pratiques d'affiliation permettant de s'exprimer et d'agir pour les jeunes. Enfin, elles dévoilent la dimension d'expérimentation démocratique qu'offrent les milieux de vie étudiés. En effet, ces organisations de jeunesse déploient des dispositifs pour favoriser l'engagement des jeunes en fonction de leur réalité. Les milieux de vie étudiés qui présentent une offre de participation pour les jeunes en difficulté sont les MDJ (Maisons de Jeunes), les CJ (Centres Jeunesse) et les OCJ (Organisations Communautaire de Jeunesse).

Souvent, ces milieux de vie jouent le rôle d'organisation militante que les autrices apprécient par l'étude des interactions entre les lieux investis dans l'action collective à travers la notion d'appropriation. D'une part, la scénographie et la configuration socio-spatiale du lieu participatif influencent la tenue et le type d'échange qui s'y déroule. D'autre part, l'espace jouerait un rôle de ressource et d'appui des acteurs³⁴. Les autrices appréhendent alors l'étude du milieu de vie pas uniquement comme une organisation militante mais vécu dans sa quotidienneté et participant aux processus d'appropriation de l'espace.

Au sein des milieux de vie, les chercheuses distinguent trois types d'espaces où les jeunes s'engagent : les espaces formels institutionnalisés (comités d'usagers...), les espaces informels liés à la quotidienneté de la vie en collectivité (entre pairs, avec les intervenants), et les espaces extérieurs au milieu de vie (espaces alternatifs ou « arrières-scènes participatives »).

Les chercheuses identifient « une culture organisationnelle participative » au sein des milieux de vie étudiés qui au premier regard sont rendus visibles à travers les espaces formels ouverts aux jeunes. Elles recensent des espaces « *où les jeunes représentent leurs pairs et peuvent exprimer leur point de vue sur les règles de la collectivité* » qu'il y ait présence ou non des adultes (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Ces espaces organisés ou institutionnalisés existent pour démocratiser le milieu de vie. Bien que ces dispositifs soient créés par l'institution, les chercheuses soulignent qu'ils amènent les jeunes « *à prendre position, à développer leur esprit critique, voire à participer à des actions collectives sur des thèmes qui les préoccupent* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Ces espaces peuvent aussi être virtuels. Parmi les espaces formels d'engagement observés, elles distinguent des formes « dures » et « molles » à l'instar des deux régimes de participation des jeunes définis par Richez (2012). La première catégorie renvoie à celles où l'espace est cadré et défini par les institutions tandis que la seconde correspond aux espaces où

³³ Gaxie, D. « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens » », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 57, n° 6, p. 737-757.

³⁴ Damay, L. « Effets de milieu et ressource spatiale dans les scènes participatives », dans E. Lenel (dir.), *L'espaces des sociologues*, Toulouse, ERES, 2018, p.247-274.

le cadre est construit progressivement à partir des initiatives des jeunes. De plus, ces espaces possèdent une double fonction éducative (apprentissage de l'engagement et des pratiques démocratiques) et politique (améliorer les conditions et droits des jeunes au sein de l'institution). Néanmoins, dans les espaces formels, la grande difficulté consiste à pérenniser les engagements.

Alors que les travaux ont tendance à se focaliser uniquement sur les espaces formels et sur la définition politique de la participation, les trois autrices ont apprécié la participation des jeunes qui s'inscrit dans la vie quotidienne, c'est-à-dire les espaces informels et éphémères d'engagement au sein des milieux de vie. Greissler, Lacroix et Morissette les considèrent comme des formes d'engagement car « *ils révèlent des prises de position des jeunes dans leur environnement direct ou s'inscrivent dans un processus pouvant les mener à s'intéresser à d'autres formes d'engagement* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Ces espaces de participation à la vie collective émergent de façon spontanée dans la quotidienneté partagée et ouvrent sur des échanges. Créés par des jeunes ou des intervenants, ces sont en quelque sorte des temps libres de rassemblement, de débat, de délibération permettant d'exprimer leurs préoccupations ou revendications en regard de leur environnement. Les autrices ont pu discerner que les organisations de jeunesse prennent en compte cette informalité dans leur projet d'accompagner l'éducation à l'engagement des jeunes. Les espaces informels d'engagement constituent alors des interstices du milieu de vie qui contribuent à la vitalité de « la culture organisationnelle participative ». De plus, elles constatent que cette approche qui consiste « *à développer l'esprit critique pouvant mener à des actions collectives en vue d'améliorer des conditions de vie correspond aux principes d'éducation populaire autonome* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Les trois sociologues concluent que les espaces informels remplissent des fonctions éducatives, réflexive et émancipatrice. Toutefois, elles analysent que selon le degré d'institutionnalisation des milieux de vie, la place accordée aux espaces informels peut varier considérablement. « *Plus le milieu de vie est institutionnalisé, plus les espaces informels semblent réduits* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021).

Par ailleurs, les autrices ont pu constater qu'une partie des jeunes rencontrés ne fréquente pas ou que très peu les espaces d'engagement proposés, « *surtout lorsque ceux-ci sont formels* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Elles observent également que beaucoup de jeunes enquêtés ne se considèrent pas engagés ou que certains ont un rapport plus politisé à l'engagement. Adoptant une conception inclusive de l'engagement, « *intégrant diverses formes de discours et d'action, institutionnelles ou non, formelles ou informelles* », les chercheuses ont ainsi, à l'écoute des jeunes, pu relever l'existence d'« espaces alternatifs » ou d'« arrières-scènes participatives »³⁵. Ces deux types d'espaces se situent en dehors du milieu de vie des jeunes et constituent des expériences significatives dans leur parcours d'engagement. D'une part, Greissler, Lacroix et Morissette montrent que considérant l'engagement sur un plan plus politique, certains jeunes privilégient « des espaces alternatifs ». Ces derniers se situent à l'opposé des espaces traditionnels comme le vote ou le militantisme étudiant ou syndical. La préférence pour des groupes alternatifs se trouve dans la possibilité soit de « militer autrement », de développer des moyens d'action plus radicaux ou d'avoir recours à des supports artistiques, et dans les modes de fonctionnement peu structuré. D'autre part, durant les entretiens, les chercheuses expliquent « *percevoir une certaine confusion chez des jeunes se déclarant non engagés alors qu'ils évoquaient leur investissement régulier dans leur milieu de vie* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Elles identifient ainsi qu'une partie des jeunes enquêtés privilégie la sphère privée, intime, pour s'engager. S'appuyant sur les travaux de Breviglieri et Gaudet (2014) pour qualifier ces espaces d'engagement invisibles au sein desquels les jeunes s'inscrivent, Greissler, Lacroix et Morissette mobilisent le concept d'« arrière scène participative ». Ces

³⁵ Breviglieri, M. et Gaudet, S. « Présentation : les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique », Lien social et politiques, 2014, n° 71, p. 3-9.

formes d'engagement dites de proximité « *prennent place dans les modes de vie de ces jeunes et relèvent des prises de position dans leur quotidien : être végétarien, refuser l'aide sociale, occuper une habitation collectivement ou encore pratiquer l'entraide dans un cercle très restreint* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021).

Les conditions d'émergence de l'engagement en milieux de vie

Selon les chercheuses, la culture participative de ces milieux de vie ainsi que les incitations et rétributions (source de motivation) conditionnent fortement l'émergence de l'engagement des jeunes en difficulté en activant leurs ressources et dispositions. « *Dans les milieux de vie, les incitations positives proviennent d'un contexte d'intervention particulier visant à réduire au maximum les coûts matériels (le transport, le repas, etc.) ou symboliques (la difficulté à s'exprimer, la peur de parler en public, etc.) et à valoriser les bénéfices de la participation (les informations privilégiées, la reconnaissance, etc.)* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021).

Greissler, Lacroix et Morissette montrent que « *la démocratisation des milieux de vie contribue à l'engagement, par le caractère inclusif des espaces ou le fait pour les jeunes d'être considérés par d'autres et surtout, par les intervenants* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021). Cette approche de la démocratie met l'accent sur la généralisation des interactions entre acteurs d'un même espace de participation, d'un même milieu de vie (Dewey, 2003 [1927], cité par Carlier, 2013), ce qui correspond à la socialisation à l'engagement au sein du milieu de vie. Les autrices expliquent que celle-ci fait souvent défaut au départ et qu'elle repose en grande partie sur les intervenants et les pairs qui vont contribuer à ce qu'elles appellent « la socialisation secondaire à l'engagement ». D'après leurs analyses, ce processus se base, pour les jeunes, « *sur la confiance dans l'intervenant, elle-même découlant de la valorisation des compétences ou de la reconnaissance des parcours et de la levée des freins auxquels ils se heurtent pour participer (les incitations)* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021, p.155). Les autrices indiquent qu'« *une source de motivation importante pour les jeunes est l'affectif et la convivialité au sein des espaces de participation, éléments garantis par la présence des pairs* » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2021, p.158).

Enfin, les trois chercheuses se sont intéressées aux effets de l'engagement des jeunes en difficultés. Elles démontrent que les expériences d'apprentissage des rudiments de la citoyenneté (développement de capacités transposables dans d'autres sphères de vie) contribuent à faciliter leur transition à la vie adulte qui est plus difficile pour ces jeunes.

En conclusion, à travers l'étude de ce que nous enseigne la littérature scientifique, souligner les écueils des dispositifs d'action publique et les angles morts de la recherche académique quant à l'engagement des jeunes en difficulté nous amène à adopter une définition extensive de l'engagement. Cette orientation répond à la volonté de comprendre finement les expériences d'engagement des jeunes dits vulnérables. Par la suite, grâce à la pertinence de quelques travaux en sociologie, nous avons identifié que cette conception se traduit par le recueil des représentations des jeunes quant à leurs expériences, par l'étude de leurs dispositions biographiques et la prise en compte de leurs milieux et espaces de vie. L'ensemble de ces méthodes contribue à révéler la pluralité des types d'engagement des jeunes dits en difficulté et à en mesurer leurs dimensions. En complément, mobiliser des travaux qui abordent différents environnements au sein desquels évoluent des jeunes dits en difficulté tels que les campagnes ou les quartiers populaires permet de comprendre les particularités des expériences d'engagement. Ainsi, cette approche tend à remettre en question tant les discours stigmatisants des pouvoirs publics que les analyses restrictives en sociologie qui témoignent d'une jeunesse « éloignée » ou « désengagée ». Elle invite également les acteurs impliqués dans l'intervention auprès des jeunes à expérimenter de nouvelles pratiques et tendre vers une adaptation des dispositifs de participation. Par ailleurs, nous tenons à souligner que ce travail d'état de l'art n'est pas exhaustif et que de nombreux sujets restent à approfondir tels que l'engagement des jeunes dans l'espace virtuel.

Partie 3 : Bibliographie

- Comprendre la jeunesse et ses engagements

Concernant la jeunesse en général

Becquet V., Loncle P., Van de Velde C., *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Champ social, « Questions de société », 2012, ISBN : 9782353712908. DOI : 10.3917/chaso.becqu.2012.01. URL : <https://www.cairn.info/politiques-de-jeunesse-le-grand-malentendu--9782353712908.htm>

Becquet V., Stuppia P., *Géopolitique de la jeunesse. Engagement et (dé)mobilisations*. Le Cavalier Bleu, « Géopolitique de... », 2021, ISBN : 9791031804712. URL : <https://www.cairn.info/geopolitique-de-la-jeunesse--9791031804712.htm>

Chevrier B., Perchec C., Lannegrand-Willems L., « Chapitre 16. L'engagement civique à l'adolescence et à l'entrée de l'âge adulte : une pluralité des formes d'expression », dans : Véronique Rouyer éd., *Éducation et citoyenneté. Regards croisés entre chercheurs et praticiens*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Pédagogies en développement », 2020, p. 285-300. DOI : 10.3917/dbu.rouye.2020.01.0285. URL : <https://www.cairn.info/--9782807332676-page-285.htm>

Delcroix, C. (2004). « Ressources subjectives et construction d'un capital d'expérience biographique : l'exemple des médiatrices socio-culturelles », dans C. Dardy et C. Frétigné (dir.), *L'expérience professionnelle et personnelle en questions*, Paris, L'Harmattan, p.83-116.

Gallant, N. (2019). Prolégomènes pour l'étude de l'engagement des jeunes dans diverses sphères de vie : réflexions conceptuelles et esquisse d'opérationnalisation. *Revue Jeunes et Société*, 4(1), 91–112. <https://doi.org/10.7202/1069171ar>

Lardeux L., « L'engagement des jeunes : stabilité et (r)évolutions », *L'école des parents*, 2016/5 (Sup. au N° 619), p. 79-97. DOI : 10.3917/epar.s619.0079. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2016-5-page-79.htm>

Lardeux L, Renault-Tinacci M. (2021), « La participation associative des jeunes », *Fiches repères*, INJEP, n°57, 2p. URL : <https://injep.fr/publication/la-participation-associative-des-jeunes/>

Loncle P., « La jeunesse : ambivalences et ambiguïtés autour d'une catégorie d'intervention », dans : Alain Vulbeau éd., *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expériences dans l'espace public*. Toulouse, Érès, « Questions vives sur la banlieue », 2001, p. 79-94. DOI : 10.3917/eres.vulbe.2001.01.0079. URL : <https://www.cairn.info/--9782865869138-page-79.htm>

Loncle P., « Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants », *Agora débats/jeunesses*, 64(2), 2013, p. 7-18.

Mahéo, V.-A., Dajaeghere Y., Stolle D. (2012). « La non-participation politique des jeunes : une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 45, n°2, p. 405-425.

Morissette, I. (2013). *L'expérience de la participation citoyenne à l'adolescence : un levier pour devenir sujet ?*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Pisani, M., Occansey K. (2022), Engagement et participation démocratique des jeunes, Avis du Conseil économique, social et environnemental, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022-03_participation_democratique_jeunes.pdf

Sarfati, F. (2015). « L'insertion professionnelle des jeunes entre précarité, incertitude et expérimentation », *Cahiers de l'action*, vol. 2, n° 45, p. 9-16.

Richez, J-C (2012). *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*, document de travail, Paris, Institut national pour la jeunesse et l'éducation populaire (INJEP).

Tournier, V. (2010). « Le rôle de la famille dans la transmission politique entre les générations. Histoire et bilan des études de socialisation politique », *Politiques sociales et familiales*, n° 99, 59-72.

Van de Velde, C., Loncle, P., « Sous la colère, les épreuves du devenir adulte en monde néolibéral », *Informations sociales*, 2016/4 (n° 195), p. 48-53. DOI : 10.3917/inso.195.0048. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-48.htm>

Vulbeau A., *Chapitre IV. Le dégageant : notes sur le côté obscur de l'engagement. In: Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires.* Paris : L'Harmattan, 2005. pp. 69-77. (Débats Jeunesses, 16) www.persee.fr/doc/debaj_1275-2193_2005_ant_16_1_921

S'agissant plus spécifiquement des jeunes en difficulté

Becquet, V. « Les « jeunes vulnérables » : essai de définition », *Agora débats/jeunesses*, vol. 62, no. 3, 2012, pp. 51-64.

Becquet, V., Goyette, M., « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], N°14 | Printemps 2014, mis en ligne le 14 janvier 2015, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7828>

Castel R., Zecca M., Les métamorphoses de la question sociale. In: *Agora débats/jeunesses*, 2, 1995. Les jeunes, acteurs du politique. pp. 97-102. DOI : <https://doi.org/10.3406/agora.1995.1517> / www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_1995_num_2_1_1517

Desseigne L., Ejnès R., Girod T., « Etude sur les jeunes non insérés dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales », rapport final, DRJSCS, 2019, DRJSCS, 51 p. URL : https://pos-occitanie.fr/files/pdocument/public/r1126_19_geste_drjcs occitanie_rapport_final_decembre_2019.pdf

De Linares, C. (2005). « Jeunes en difficulté : les malentendus de l'engagement », dans V. Becquet et C. De Linares (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, p. 79-92. (Débats Jeunesses, 16) www.persee.fr/doc/debaj_1275-2193_2005_ant_16_1_922

Greissler E, Lacroix I, Morissette I. (2020). *Penser l'engagement des jeunes « en difficulté ». Leurs expériences à partir des milieux de vie*, Presses de l'Université du Québec, Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », 280p.

Hbila, C., « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], N°14 | Printemps 2014, mis en ligne le 08 janvier 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7608>

Lima L., *Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*. *Champ social*, « Questions de société », 2015, ISBN : 9782353719211. DOI : 10.3917/chaso.limal.2015.01. URL : <https://www.cairn.info/pauvres-jeunes--9782353719211.htm>

Loquais M., « Sois acteur de ton parcours ! » *L'engagement des jeunes « en difficultés » au cœur des injonctions paradoxales*, Presses universitaires de Rennes, coll. Paidela, 2022, 146p.

Sarfati, F. « L'insertion professionnelle des jeunes entre précarité, incertitude et expérimentation », *Cahiers de l'action*, 2015, vol. 2, n° 45, p. 9-16.

Sur la jeunesse en milieu rural

Coly B., Even D., « Place des jeunes dans les territoires ruraux », *Les avis du Conseil économique, social et environnemental*, 2, 2017.

Coquard B., « Partir ou rester ? Le dilemme des jeunes ruraux » in LABADIE F., *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse*, Paris : La Documentation Française, pp.199-211 (2014).

Coquard B., *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte, Paris, 2019, 216 p.

Vachée, C., Ruel S., et Dansac C. « Invisibilité des jeunes en milieu rural, comment les « jeunes sans Cité » « s'en sortent » ? Effet des pratiques de citoyenneté sur la mobilité géographique et la reconnaissance sociale », *Vie sociale*, vol. 29-30, no. 1-2, 2020, pp. 89-106.

- Soutenir l'engagement des jeunes

Bellarbre, E. et Drean L., (2017). « Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ? », *INJEP Analyses et synthèses*, n°3, p. 1-4.

Becquet V., « Le service civique : un choix d'engagement inscrit dans les parcours juvéniles », *Informations sociales*, 2016/4 (n° 195), p. 95-104. DOI : 10.3917/inso.195.0095. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-95.htm>

Daquin A., Huet M., Lebian J. et al., « Des conseils citoyens inadaptés à la participation des jeunes ? Retour sur trois expérimentations dans des quartiers populaires de la périphérie lyonnaise », *Participations*, 2019/2 (N° 24), p. 83-109. DOI : 10.3917/parti.024.0083. URL : <https://www.cairn.info/revue-participations-2019-2-page-83.htm>

Loncle P., Martin C., « Focus - Quand des jeunes en accompagnent d'autres. L'exemple du Laboratoire artistique populaire à Rennes », *Informations sociales*, 2016/4 (n° 195), p. 127-130. DOI : 10.3917/inso.195.0127. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-127.htm>

Mahéo, V.-A., Dajaeghere Y. et Stolle D. « La non-participation politique des jeunes : une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement », *Canadian Journal of Political Science*, 2012, vol. 45, n°2, p. 405-425.

Morissette, I. *L'expérience de la participation citoyenne à l'adolescence : un levier pour devenir sujet ?*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2013.

Perdrix C., « Jeunes ruraux, un engagement spécifique ? », *Revue Projet*, 2008/4 (n° 305), p. 58-61. DOI : 10.3917/pro.305.0058. URL : <https://www.cairn.info/revue-projet-2008-4-page-58.htm>

Poisson F., « Articuler l'accompagnement des jeunes et leurs engagements individuels : l'exemple d'une junior association », *Informations sociales*, 2016/4 (n° 195), p. 116-125. DOI : 10.3917/inso.195.0114. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-116.htm>

Richez, J-C. *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*, document de travail, Paris, Institut national pour la jeunesse et l'éducation populaire (INJEP), 2012.